



PRESIDENTIELLE 2022 - AUDITIONS

COMPTE-RENDU

17 MARS 2022

Pauline TATTEVIN

A trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle, les candidats, ou leurs porte-parole, vont exposer leurs programmes pour les artisans, les commerçants et les professions libérales et répondre aux interrogations des représentants du secteur. Ces derniers portent la voix de 3 millions de chefs d'entreprise et de 3,5 millions de salariés.

L'U2P a récemment publié un Livre blanc qui formule une série de propositions pour le prochain quinquennat. Les politiques publiques doivent être davantage centrées sur les TPE et PME. Il est question d'agir pour que chaque emploi trouve preneur, d'accompagner la croissance comme la transition numérique et écologique des entreprises de proximité. Il faut en outre garantir un haut niveau de protection sociale.

Valérie PECRESSE, Bruno Le MAIRE, représentant Emmanuel MACRON, Marine Le PEN et Boris VALLAUD, Député des Landes, porte-parole d'Anne HIDALGO et qui a œuvré à l'élaboration de son projet pour cette élection présidentielle, seront auditionnés ce matin.

Dominique METAYER, Président de l'U2P

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, chers collègues, je suis très heureux d'ouvrir cette matinée d'auditions et d'échanges avec plusieurs candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants. Si l'Ukraine et les Ukrainiens sont bien évidemment dans tous les esprits, nous allons ce matin donner la priorité à la proximité, aux millions d'entreprises qui la constituent et aux métiers qui l'incarnent. Nous allons donc interpellier les candidats à l'élection présidentielle sur les enjeux de cette proximité.

Je remercie tout particulièrement les deux candidates qui ont choisi d'honorer l'U2P de leur présence. Le Président de la République sera représenté par Bruno Le MAIRE. Je remercie également Anne HIDALGO qui sera représentée par Boris VALLAUD, Député. L'U2P a souhaité entendre les principaux candidats en personne ou que leur voix puisse être portée par un élu national, au plus près du pilotage de leurs campagnes. Les propositions des autres candidats n'ont pas permis aux membres du Bureau de l'U2P de les retenir.

Je remercie en outre Pauline TATTEVIN, journaliste à BFM Business, pour l'animation de nos débats.

AUDITION DE BORIS VALLAUD, PORTE-PAROLE D'ANNE HIDALGO

Dominique METAYER

Monsieur le Député, vous êtes élu socialiste des Landes et vous représentez ce matin Anne HIDALGO, candidate à l'élection présidentielle. Je vous remercie de votre présence.

L'U2P représente 3 millions d'entreprises, d'artisans, de commerçants et de professionnels libéraux de proximité. Soit les deux tiers des entreprises françaises. Pour le dire autrement, l'économie de proximité pèse lourd dans le paysage économique et social.

Je vous propose de revenir sur les grandes lignes du programme d'Anne HIDALGO avant d'ouvrir le débat pour dialoguer avec les représentants de nos organisations et de nos Confédérations, qui reviendront sans doute sur les 20 priorités mises en avant par l'U2P pour le prochain quinquennat.

Boris VALLAUD

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, merci tout d'abord de votre accueil et de votre invitation. Notre échange est retransmis en direct, je salue donc également vos collègues landais que je rencontre régulièrement. Je suis heureux d'être parmi vous ce matin et de représenter Anne HIDALGO.

Je suis également heureux de côtoyer des représentants que je croise dans ma circonscription et qui me rappellent des souvenirs, puisque mon grand-père était artisan et mon père responsable d'une petite entreprise. Je me sens donc en terrain familier. Je sais ce que sont vos journées de travail et de dur labeur. Je sais aussi ce que sont vos nuits quand la conjoncture est mauvaise, quand le banquier tape à la porte et lorsque les échéances arrivent alors que les trésoreries sont maigres. Je connais le chef d'entreprise qui ne se rémunère pas pour payer son salarié. Je sais aussi que l'administration est parfois incapable de saisir la complexité de vos situations et les contradictions des sentiments que connaissent les chefs d'entreprise.

J'évoque vos vies quotidiennes en préambule, et non la théorie, car Anne HIDALGO a choisi de mettre la question du travail au cœur de son programme pour cette campagne présidentielle. Les chefs d'entreprise sont sans doute parmi les premiers de ces travailleurs. Vos entreprises de proximité sont essentielles car ce sont des entreprises créatrices d'emplois, créatrices de richesse et de lien social. Dans certains villages ou certains quartiers, l'artisan ou le commerçant est parfois la seule entreprise présente, le dernier commerce. C'est pourquoi vous occupez une place singulière pour Anne HIDALGO. C'est aussi pourquoi il faut prendre en compte de façon singulière vos préoccupations, et notamment les points évoqués dans votre Livre blanc.

Si l'on considère vos entreprises comme singulières, cela signifie qu'il faut dire clairement que vos préoccupations, votre environnement, votre cadre d'activité et de travail ne sont pas ceux des grandes entreprises, et moins encore des très grands Groupes. Pour le reconnaître, il faut un Ministère de plein exercice. Or depuis 5 ans, cela n'a été que très imparfaitement le cas.

Je voudrais revenir sur plusieurs des 20 priorités mentionnées dans le Livre blanc de l'U2P.

Anne HIDALGO veut que le travail paye. Le travail doit payer pour vous-mêmes et pour vos salariés. Je voudrais donc dans un premier temps revenir sur la question des salaires. Pour que le travail paye, il faut que les salaires permettent de vivre – c'est une question de dignité et d'attractivité. A cet égard, j'observe que les récentes négociations qui ont eu lieu dans certaines de vos branches ont permis d'obtenir des résultats intéressants, et importants pour vos salariés. C'était nécessaire, particulièrement dans cette période de tensions.

Anne HIDALGO propose une augmentation importante du SMIC et l'ouverture de conférences salariales dans toutes les branches. Certaines sont à l'œuvre, d'autres doivent être lancées. Je voudrais bien préciser les choses pour insister sur ce qui préside à ces propositions. L'économie est prise dans sa globalité, au plan micro et macro-économique. Comme nous l'avons défendu à l'Assemblée nationale au mois de février, s'agissant des petites entreprises, pour amortir le coût de cette augmentation du SMIC, nous avons prévu un système de crédits d'impôts.

C'est une réflexion plus globale, sur la partage de la valeur ajoutée dans notre économie, qui préside à ces propositions. Depuis 2008, les 10 % de salariés les mieux rémunérés ont vu leur rémunération augmenter trois fois plus vite que les 10 % des salaires les plus bas. Si la répartition avait été équitable dans cette création de richesse entre toutes les échelles de salaires, nous aurions une rémunération 10 % plus élevée pour les 20 % de salaires les plus bas.

Quand Anne HIDALGO plaide pour une limitation des écarts de rémunération de 1 à 20, cela ne concerne pas vos entreprises. Reste qu'à ce jour un patron d'un Groupe de la très grande distribution gagne 300 fois ce que gagne une caissière. Anne HIDALGO et les élus socialistes à l'Assemblée se battent pour la taxation des multinationales (pas uniquement les GAFA) car ces entreprises consolident 40 % de leurs résultats dans des paradis fiscaux.

Lorsque nous posons la question de la conditionnalité sociale et environnementale d'un certain nombre d'aides, au plan national comme international, il s'agit en réalité de mesures de justice pour vos entreprises et vous-mêmes. Je le dis en effet avec netteté : vous payez indirectement les sur-rémunérations et vous payez les impôts de ceux qui ne payent pas ce qu'ils devraient payer. Au niveau de l'Union européenne, il manque 20 % de l'impôt sur les sociétés. Qui les paye *de facto* ? Vous, bien souvent. C'est à nos yeux ainsi qu'il faut envisager la question du coût du travail, dans une plus juste répartition de la valeur ajoutée.

Vous êtes attachés, à juste raison, à la question des retraites. Nous aussi mais nous préférons les salaires aux primes qui sont non contributives et qui suscitent donc des difficultés pour le financement de la protection sociale, en particulier la branche vieillesse. De la même manière, si nous défendons l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, c'est qu'il manque des dizaines de milliards d'euros à la protection sociale. Plus largement, nous sommes défavorables à une réflexion supplémentaire sur les baisses de cotisations, qui sont à 0 au niveau du SMIC. Nous entendons néanmoins travailler sur la diversification des ressources de la protection sociale, qui ne pèsent pas sur le seul travail.

Pour vos entreprises, Anne HIDALGO veut de la stabilité, de la lisibilité et de la confiance. A cet égard, vous avez raison de dénoncer l'inflation réglementaire et législative, cette maladie très française. J'y ai sans doute participé en qualité de parlementaire mais il faut reconnaître que les oppositions contribuent moins à l'inflation législative et réglementaire que les partis de la majorité. De plus en plus, si l'on analyse les rapports des citoyens aux politiques publiques et aux administrations, le constat est sans appel : personne n'y comprend plus rien. Nous avons même réussi ce tour de force, dans les maisons des services publics, d'inventer un nouveau métier, celui de traducteur français/langage administratif...

C'est pourquoi nous devons désormais penser différemment les politiques publiques et considérer avant tout celles et ceux auxquels ces politiques sont destinées. C'est une proposition d'Anne HIDALGO. Nous devons aussi rematérialiser l'administration, vous donner de véritables interlocuteurs, des visages et des noms. Dans ce cadre, nous sommes attentifs à une de vos propositions, à savoir les comités de suivi des difficultés des entreprises. Il faut pour vos entreprises des interlocuteurs, et de véritables possibilités de parler à un responsable.

Si je vais un peu plus loin quant à la prise en compte de vos difficultés de trésorerie, je reprends une proposition que nous avons défendue à l'Assemblée et que nous conservons pour la campagne présidentielle. Nous avons proposé d'inverser l'ordre des créanciers privilégiés. Lorsqu'une entreprise fait faillite, l'Etat est le premier à être remboursé. Souvent, cela peut mettre vos structures en difficulté si l'entreprise en faillite était un de vos clients. Nous voulons que vous soyez les premiers

remboursés. De la même manière, vous avez parfois des dettes croisées ; vous devez payer des impôts à l'Etat mais l'Etat est en dette vis-à-vis de vous. Nous proposons que ne soit payé que le solde.

Enfin, concernant les intérêts moratoires si l'administration n'exécute pas des délais de paiement, nous voulons qu'ils soient rendus obligatoires. En effet, il n'y a pas de raison que vous assuriez la trésorerie des collectivités locales et moins encore de l'Etat.

Anne HILDAGO veut également de la justice économique et de la loyauté dans la concurrence. Nous sommes le parti de la justice. Nous sommes aussi le parti de la justice en matière économique. Je pense notamment à une question qui vous préoccupe, celle de l'accès aux marchés publics. Ces marchés semblent souvent conçus pour d'autres entreprises que les vôtres. Nous faisons nôtres vos propositions. Nous aurions pu ajouter en outre la question de la taille des allotissements. Je rejoins également vos propositions sur la mise en œuvre effective du *small business act*, que j'ai d'ailleurs souvent défendue dans d'autres fonctions.

Je voudrais évoquer deux autres sujets. Premièrement, en matière de commerces de centre-ville, nous souscrivons à l'idée que les politiques de revitalisation des centre-bourgs doivent demeurer une priorité de l'action publique nationale et locale. Nous ne pouvons pas nous inscrire dans cette réflexion sans nous poser la question de savoir s'il faut continuer d'autoriser de très grandes surfaces commerciales, qui viennent de fait affaiblir les politiques de revitalisation.

Deuxièmement, et l'on retrouve ici les thèmes de justice et de concurrence loyale, le sujet des travailleurs des plateformes vous préoccupe, tout comme le risque d'ubérisation de certains de vos métiers. Au fond, vous vous inquiétez à la fois de la sauvegarde du salariat et de la préservation de l'indépendance. C'est pourquoi, à l'Assemblée nationale, avec Anne HIDALGO, nous nous sommes opposés à la proposition faite par le gouvernement d'aller vers un tiers statut, au prétexte d'organiser le dialogue social avec les travailleurs des plateformes. Pour nous, ce tiers statut est le cheval de Troie de la concurrence la plus déloyale vis-à-vis de vos entreprises. Je sais que certaines de vos entreprises ont déjà souffert de la concurrence des auto-entrepreneurs.

Anne HIDALGO veut construire l'industrie de demain, avec les ouvriers d'aujourd'hui. Elle veut construire le commerce de demain avec les commerçants d'aujourd'hui. Elle veut construire l'artisanat de demain avec les artisans d'aujourd'hui. Bien souvent, quand on construit l'avenir, on oublie le présent et celles et ceux qui en sont les acteurs. Cela pose des questions de recrutement, de formation initiale et continue mais aussi d'adaptation à deux grandes ruptures : la révolution numérique et la transition environnementale, qui s'impose chaque jour un peu plus à nous.

Anne HIDALGO dit souvent vouloir remettre l'école au centre du village. Elle signifie ainsi son attachement à la formation initiale et à la formation professionnelle. Sur ce point, vos propositions, notamment la gestion anticipée de certaines compétences et la nécessaire souplesse et rapidité d'adaptation entre les formations et vos besoins de recrutement, pourraient être les nôtres. De même, nous partageons la nécessité de prolonger les efforts accomplis en matière d'apprentissage. Le niveau de soutien financier à l'apprentissage a en effet permis de progresser, sachant qu'un apprenti sur deux travaille dans vos entreprises.

L'orientation reste un sujet majeur. Anne HIDALGO propose de créer un véritable service public de l'orientation. La candidate propose également de supprimer ParcoursSup car il existe une confusion entre ce qui relève de l'orientation et ce qui relève de la sélection. La sélection, comme elle s'effectue aujourd'hui, est totalement étrangère à la question de l'orientation.

Vous formulez des propositions quant à la visibilité des métiers. Elles me paraissent bonnes. J'ai vu comment les journées Portes Ouvertes dans les CFA, les Campus de métiers ou dans les lycées professionnels révèlent des perspectives aux jeunes qui se déplacent. On sait que le travail sur l'image est une question importante.

Nous souscrivons également à la question de la formation continue dans les entreprises de moins de 50 personnes, en particulier après les deux années que nous venons de vivre. Des entreprises ont perdu des salariés, il faut former à nouveau les embauchés.

Vous évoquez la gouvernance de France Compétences. Je suis fonctionnaire mais je dois reconnaître que nous avons trop étatisé cette institution. Les gains de la recentralisation ont été perdus sur le plan de la proximité avec les acteurs des territoires, entreprises, branches et collectivités locales (les régions en particulier).

Une entreprise, pour vivre, doit pouvoir recruter. Elle doit également pouvoir être transmise. C'est une préoccupation que nous partageons avec vous. Une transmission peut impliquer des tiers mais aussi les salariés de l'entreprise elle-même (forme coopérative ou reprise directe). Vous évoquez un fonds, pourquoi pas. Nous avons de notre côté proposé un crédit d'impôt pour des investissements matériels et immatériels, au moment de la reprise.

Concernant le tournant numérique et environnemental, nous rétablirons un ISF climatique pour alimenter un fonds qui sera à votre disposition pour financer vos investissements.

Je voudrais conclure en évoquant la question du dialogue social et la place des TPE/PME. Nul doute que certaines de vos interrogations porteront sur ce volet. Il n'y a pas de vitalité démocratique sans un dialogue social de qualité, à tous les niveaux. Nous connaissons les avantages de la réforme de 2014 mais également ses limites, en particulier pour ce qui vous concerne. Vous représentez deux tiers des entreprises françaises ; le 5,03 % de votre représentativité au terme des élections professionnelles ne reflète en rien la réalité de votre situation. C'est la raison pour laquelle Anne HIDALGO est prête à réexaminer les questions de calcul de la représentativité pour les entreprises autour du seuil de 11.

Le Livre blanc mentionne la nécessité de réfléchir au seuil de représentation en nombre d'entreprises. J'estime qu'il faudrait plutôt réfléchir en nombre d'employeurs pour éviter une sur-représentation des auto-entrepreneurs.

L'U2P évoque en outre la sauvegarde des dispositifs de 2017. Il faut bien que nous ayons quelques points de désaccord, ne serait-ce que pour en parler ! Nous sommes opposés à la barémisation en matière d'indemnités prud'homales. De la même manière, nous considérons que la simplification de la représentation des salariés n'a pas permis d'améliorer le dialogue social. Nous aurions préféré ce qui avait été mis en place au moment des 35 heures, à savoir le mandatement. Quoi qu'il en soit, c'est un chantier à engager, pour la puissance publique comme pour vos entreprises.

Pour nous, aucun sujet n'est exclu du champ de la discussion. C'est le principe même de la social-démocratie, qui est d'abord une méthode. Il faut favoriser la fabrique du compromis au bénéfice de l'intérêt général. Anne HIDALGO vous accorde une place éminente dans l'idée qu'elle se fait de l'économie du pays. Vous êtes les véritables capitaines d'industrie, vous êtes celles et ceux qui savent ce qu'entreprendre et prendre des risques signifient.

Michel PICON, Vice-Président de l'U2P, Président de l'UNAPL

Vous évoquiez le dialogue social. Vous avez appelé de vos vœux une grande conférence sur les salaires et un débat plus nourri au sein des branches. La place des petites entreprises dans ce dialogue social est très souvent confisquée par les grandes entreprises. Plus largement, certaines thématiques comme les écarts de salaires ou la place des femmes concernent avant tout les grands Groupes, et non nos entreprises. Au sein des professions libérales par exemple, il n'est pas rare de voir les femmes représenter plus de 50 % des effectifs dans certains secteurs.

La place des petites entreprises dans la représentativité patronale et le dialogue social demeure pour une part injuste. Comment comptez-vous vous y prendre pour corriger la donne, étant entendu que certaines mesures ont été prises alors que vous étiez en responsabilité, avec le Ministère de Myriam El KHOMRI ? Souvent, les candidats ont tendance à décrier les entreprises du CAC 40 et le poids qu'elles ont. Mais une fois au pouvoir, les responsables politiques traitent les entreprises du CAC 40 avec une grande courtoisie !

Boris VALLAUD

La candidature d'Anne HIDALGO est une candidature social-démocrate. La méthode dont je parlais est la fabrique du compromis et le dialogue permanent. A nos yeux, les 5 ans qui viennent de passer ont essoré la 5^{ème} République puisque les pouvoirs publics ont été incapables de débattre et de finaliser de grands compromis républicains. En tant que député, j'ai en outre constaté l'affaiblissement du débat parlementaire. Je crois que certains d'entre vous, en tant que représentants, ont touché du doigt les limites pesant sur le dialogue social du fait de l'attitude des gouvernements. D'ailleurs, certains lieux du paritarisme ont reculé durant le quinquennat qui se termine. Cela aurait été le cas pour la réforme des retraites si elle avait été à son terme. Ce fut le cas pour l'UNEDIC puisque, pour la première fois depuis 40 ans, la réforme de l'assurance chômage, quoi qu'on en pense, a été conduite contre l'avis des partenaires sociaux. Nous avons donc besoin de vitalité démocratique, à tous les niveaux, et de dialogue avec les entreprises.

Durant le précédent quinquennat, il y a eu de nombreuses conférences sociales. Certains parlaient d'ailleurs de grand-messe. Des résultats ont cela dit été obtenus. Certains accords nationaux interprofessionnels (sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels de 2013, qualité de vie au travail et égalité professionnelle de 2013, formation professionnelle, indemnisation du chômage en 2014) ont d'ailleurs été signés par l'UPA à l'époque. Nous partageons donc vos préoccupations. Anne HIDALGO dresse le même constat que vous, constat que je partage en tant qu'élu ; il faut laisser davantage de place aux très petites entreprises et aux chefs d'entreprise. Vous savez ce que vous représentez dans l'économie. Reste que le système de pondération de 2014 a montré ses limites. Il existe sans doute une surpondération du nombre de salariés par rapport au nombre d'entrepreneurs. Nous sommes ouverts à une réflexion pour affiner le calcul de la représentativité et plus largement, pour améliorer les outils du dialogue social.

Vous évoquez l'instauration d'un double mécanisme de représentativité pour les plus de 10. On peut travailler sur ce point mais il faut en mesurer toutes les conséquences puisque le souhait de la CAPEB pour la branche bâtiment reviendrait à doubler le nombre de branches.

Plus globalement, les politiques publiques actuelles semblent faites pour tous, sauf pour ceux à qui elles s'appliquent ou qu'elles concernent ! Je le vois dans ma circonscription, quand je rencontre des chefs d'entreprise. Parfois, le député que je suis doit joindre la Direction régionale de telle ou telle administration pour avoir enfin un interlocuteur local. Je sais en outre qu'un dispositif où il faut appuyer sur # puis 9 puis 2 pour – peut-être, parler à un être humain n'est pas viable. C'est pourquoi nous parlons de rematérialisation de l'administration. La réflexion sur votre représentativité me paraît fondée pour ajuster au mieux les politiques qui vous concernent, pour que le ciblage des aides soit adapté et pour que l'examen de l'évolution des lois et des normes soit fécond et vous implique.

Bien évidemment, toute réflexion sur la représentativité ne peut pas se faire en dehors d'une concertation avec l'ensemble des organisations patronales. A mon sens, tout le monde y a intérêt, même si je ne sous-estime pas la difficulté de l'exercice.

Gérard POLO, Membre du Conseil national de l'U2P, CNAMS

Les artisans, commerçants et professions libérales créent des emplois. Mais une entreprise sur trois dans nos secteurs rencontre des difficultés pour recruter, du fait notamment d'un manque de candidats. La France reste pourtant loin du plein emploi. Votre programme insiste sur la revalorisation des salaires, la protection contre le chômage ou la réduction du temps de travail. Quelles sont vos propositions pour résoudre le paradoxe français et pour que les emplois de l'économie de proximité trouvent preneurs ?

Boris VALLAUD

Vous avez raison, c'est un paradoxe et chacun mesure les tensions actuelles sur l'emploi. Cela était d'ailleurs évoqué lors des négociations de branche récentes, comme pour l'hôtellerie-restauration. Les efforts accomplis en matière de rémunération sont des efforts importants pour restaurer l'attractivité

des métiers. Comme je le disais, la question de la dignité au travail est centrale, tout comme celle de la qualité de vie au travail et celle de la santé au travail.

Ces volets sont inscrits dans le programme d'Anne HIDALGO. Pour la santé au travail par exemple, les axes retenus sont connaissance, prévention et reconnaissance des maladies professionnelles. Les chefs d'entreprise ne peuvent pas être laissés seuls face à ces questions car ce sont des enjeux techniques. Ils doivent être accompagnés. Il faudra ainsi renforcer la médecine du travail. Plus largement, la délicate question de la démographie médicale devra être prise en compte.

Interviennent également les questions de formation, initiale et continue. Nous devons construire une société apprenante, avec des allers et retours entre monde professionnel et formation permanents et fluides. Le monde appelle cette capacité d'adaptation et de réactivité. Nous avons en outre des problèmes de mobilité à régler. A bien des égards, la question de la mobilité en milieu rural est ainsi devant nous. Près d'un tiers des Français ont, au moins une fois dans leur vie, refusé un emploi faute de moyens de transport. Je pourrais aussi évoquer la question de la baisse de la TVA sur les carburants. Le point est d'ailleurs mis en avant par le Président désormais, ou le Président-candidat. Nous avons proposé un leasing social sur les véhicules électriques pour que les plus modestes ne soient pas prisonniers de voitures qui demain ne pourront plus circuler dans les centre-villes.

S'agissant de la gestion des transitions professionnelles, qui concernera certains de vos salariés mais également des personnes qui pourraient rejoindre vos entreprises, nous voulons une Sécurité sociale capable de gérer les transitions et que les temps de chômage soient des temps de formation. Nous disons vouloir construire l'artisanat de demain avec les artisans d'aujourd'hui. Nous retrouvons ici cet enjeu d'être capable de conduire des mutations professionnelles. Dans le modèle actuel, les transitions professionnelles s'apparentent souvent à des sauts dans le vide. Nous avons besoin de sécuriser les parcours professionnels. C'était d'ailleurs l'idée du Compte Personnel d'Activité. Nous parlons désormais d'assurance chômage universelle, qui pourrait accueillir les indépendants. Et mieux que ne le fait la réforme actuelle si je me réfère aux chiffres !

Pauline TATTEVIN

Je relaie une question postée sur les réseaux sociaux. Les entreprises de proximité sont installées partout dans les territoires et participent à la revitalisation des centre-villes. Mais ces entreprises sont trop souvent tenues à l'écart des dispositifs d'aide à la transformation numérique et écologique, du fait des critères de taille et de ressources. Votre programme insiste sur le redémarrage des capacités de recherche et d'innovation de la France. Comment peut-on en faire bénéficier les petites entreprises et mieux les accompagner ?

Boris VALLAUD

Un point apparaît en filigrane dans cette question. Un chef d'entreprise du bâtiment est maçon et chef d'entreprise. La donne est différente dans les grandes entreprises. Les petites entreprises ont donc effectivement besoin d'un accompagnement particulier. Quand on parle de transition numérique et environnementale, il existe déjà des dispositifs à destination des TPE et PME : plateforme click mon commerce pour la vente en ligne, chèque numérique, garantie prêt de France Numérique, etc. Mais je ne suis pas persuadé que sur le terrain, les artisans, commerçants et professionnels libéraux sont au courant. Apparaît donc un problème d'accès à l'information. Les Maisons des services publics sont une manière de résoudre ce point de tension mais ces structures s'adressent aux particuliers. Nous avons besoin de faire ce même effort pour les chefs d'entreprise. Il faut donner des interlocuteurs et de la lisibilité. Pour certaines prestations sociales, on évoque souvent les volumes des non-recours. L'on retrouve ce non-recours à des droits du côté des chefs d'entreprise. Ces derniers pourraient accéder à certains dispositifs, à des aides pour l'entreprise mais ils ne le savent pas.

L'accès à l'innovation pour les petites entreprises est un enjeu. D'une manière générale, dans notre pays, le transfert de technologies et l'industrialisation des offres sont souvent problématiques. Les Allemands sont bien meilleurs sur ce plan. En France, il y a des instituts Carnot, des centres techniques mais tout cela mérite d'être développé et surtout conçu dans la proximité et le dialogue

avec les TPE et les PME. Vos représentants devraient, si ce n'est pas le cas, investir les Conseils d'administration de ces institutions.

Enfin, il existe des initiatives locales et l'Etat doit les soutenir. Dans les Landes par exemple, DomoLandes est un technopole permettant d'accompagner les chefs d'entreprise, d'anticiper les nouveaux métiers et les nouvelles techniques constructives, de mettre à disposition des formations avec des outils mutualisés (outils qu'une entreprise seule ne pourrait pas acheter), etc. Cela permet en outre de développer des réseaux professionnels. Cette logique permet à l'innovation de se diffuser et d'impacter les pratiques professionnelles. Le volet accompagnement va donc de pair avec un ciblage adapté. Le tout avec le maquis administratif que j'évoquais précédemment. Cet environnement doit être simplifié. La stabilité réglementaire et administrative y participera.

Pour rester sur la question de la stabilité, la rénovation thermique des logements est à l'ordre du jour. Nous avons d'ailleurs consulté la CAPEB dans ce cadre. Nous avons proposé une prime climat qui s'appelle le 0 reste à charge rénovation dans le programme d'Anne HIDALGO (aucun reste à charge au moment des travaux, prêt financement par la Caisse des dépôts, assistance à maîtrise d'ouvrage par l'ANA, remboursement au moment de la mutation). Ce dispositif est synonyme de 40 ans de stabilité pour les chefs d'entreprise qui seraient pour l'occasion les hussards verts de la République.

Jean-Pierre CHEDAL, Membre du Conseil national de l'U2P, CGAD

Je reviens sur le centrage des stratégies au service des PME et TPE. Les politiques ont été souvent inspirées par les grandes entreprises et par des secteurs structurés. Désormais, le monde de la finance est face au monde de l'économie numérique avec les GAFAM et des inquiétudes demeurent pour nos secteurs. Comment aller vers la parité fiscale ? Comment concevez-vous l'existence et la pérennité du secteur des PME, TPE et professions libérales, en ville comme en ruralité ?

Boris VALLAUD

Je parlais précédemment de justice économique et de loyauté de la concurrence. Votre question y renvoie. Vous parliez de parité fiscale. Je le disais, toutes les multinationales, pas uniquement les GAFAM, consolident 40 % de leurs résultats dans des paradis fiscaux ou dans des pays où la fiscalité est très limitée. La conséquence de ces agissements est qu'il manque 20 % du produit de l'impôt sur les sociétés à l'échelle de l'Union européenne. Cela manque à nos services publics, aux écoles, aux hôpitaux. Pour compenser ce manque, on taxe la matière qui est moins mobile, la vôtre !

Les travaux de Gabriel ZUCMAN, jeune économiste français enseignant à Berkeley, ont été à la base de nos propres réflexions. Nous avons fait des propositions à l'Assemblée nationale et nous faisons des propositions dans le cadre de cette campagne présidentielle. Un principe de base est que les multinationales soient taxées là où elles font leurs chiffres d'affaires. A l'heure actuelle, les entreprises américaines déclarent plus de résultats en Irlande qu'en France, Allemagne, Italie, Japon et Etats-Unis combinés... Il faut gommer cette situation car pour ma part, je ne me résous pas à ce que vous payez les impôts des autres.

Concernant votre représentativité et les réflexions afférentes, la question est celle du poids qui doit être celui des PME et TPE dans les discussions que les organisations patronales doivent avoir avec l'Etat et les collectivités, les régions en premier lieu. Anne HIDALGO veut un traitement singulier de préoccupations qui le sont. Vos revendications ne sont pas celles de l'AFEP. Ce sont deux mondes. Pour notre part, nous croyons à l'économie réelle et à une finance mise au service de cette économie réelle. Vous devez être en mesure de compter sur vos banquiers, pas uniquement quand il y a de l'argent sur votre compte.

Corine POSTEL, Membre du Conseil national de l'U2P, CAPEB

L'U2P est très attachée au maintien d'un système de retraite par répartition et plus largement au système de santé français. Il faut absolument redonner confiance dans ce système et retrouver un équilibre pour valoriser le travail indépendant au même titre que le salariat. Quel regard portez-vous sur le système social dans son ensemble ? Quelle place accordez-vous au travail indépendant ?

Boris VALLAUD

Nous défendons la véritable indépendance. Nous luttons donc à toute force contre l'ubérisation de l'économie. Nous ne défendons donc pas le « modèle » économique des plateformes. Un dispositif qui a besoin d'une optimisation fiscale et sociale pour exister n'est en rien un modèle. C'est la raison pour laquelle nous plaçons pour la présomption de salariat et pour l'inversion de la charge de la preuve devant les Tribunaux.

Nous ne voulons pas d'un tiers statut. Les orientations récentes du gouvernement sont d'autant plus regrettables qu'elles sont à rebours de décisions de la Cour de cassation comme de jugements de Cours suprêmes dans plusieurs pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie ou l'Autriche. L'Espagne pour sa part a retenu cette présomption de salariat. Pour moi, il existe une contradiction dans les termes quand on parle de dialogue social (organiser le dialogue social pour les travailleurs des plateformes, selon la proposition de loi) tout en disant qu'il s'agit d'indépendants.

Nous sommes très attachés au modèle social français et à sa soutenabilité. En 2017, la protection sociale, dans son ensemble, était excédentaire. Le fameux « trou » de la Sécurité sociale, remboursé par la Caisse d'amortissement de la dette sociale, devait disparaître en 2024. Bien évidemment, la pandémie survenue s'est traduite par de nouvelles dettes. Mais il fallait bien que notre système de protection sociale joue son rôle d'amortisseur. Les dettes devront être remboursées, idéalement par la croissance et des rentrées fiscales, et par la mise à contribution de ceux qui peuvent contribuer. Nous retrouvons ici la solidarité des très grandes fortunes et des très grandes entreprises. Je n'y reviens pas.

Si l'on reste dans le champ de la protection sociale, l'assurance maladie renvoie notamment aux questions de démographie médicale et à la place de l'hôpital. Je note incidemment que l'hôpital avait déjà consenti des efforts avant la pandémie. A l'automne 2019, lors de la discussion de la loi de finances, nous comptions déjà 18 mois de grève des services d'urgence et de services hospitaliers. Depuis 10 ans, l'Etat a demandé de gros efforts aux soignants, sur le plan des charges de travail (augmentation sensible du nombre d'actes réalisés par soignant, parfois jusqu'à un point de rupture) comme sur le plan financier, avec le gel du point d'indice. Sur ces différents volets, nous avons fait des propositions. Pour la rémunération des soignants, seule une part du chemin a été faite. Nous faisons également des propositions sur la réforme de la gouvernance et du pilotage des politiques de santé. Ces politiques ne doivent pas être commandées par de indicateurs budgétaires, mais par des indicateurs de santé publique (notamment l'espérance de vie en bonne santé et les écarts d'espérances de vie).

Pour les retraites, nous restons attachés au système par répartition. Selon les derniers rapports du COR, l'équilibre financier n'est pas aussi alarmant que l'affirme le gouvernement. En tout état de cause, on ne peut pas d'un côté proposer des primes non contributives et de l'autre se plaindre d'un manque de recettes pour la Sécurité sociale. Depuis 5 ans, les baisses de cotisations n'ont pas été compensées à la Sécurité sociale. Nous voulons pour notre part sanctuariser le budget de la Sécurité sociale. La loi votée en 1994, sur la compensation, doit être systématiquement appliquée.

C'est dans la meilleure des carrières que l'on se construit la meilleure des retraites. Dès lors, ce n'est pas étonnant que les femmes, du fait de faibles rémunérations, de temps partiels subis et d'horaires atypiques, aient souvent de petites retraites. Nous devons travailler sur la régulation du marché du travail, la gestion des transitions professionnelles, le travail des seniors et l'égalité salariale.

Je note enfin que nous sommes opposés à l'allongement de l'âge légal de départ en retraite. Nous voulons conserver le principe des carrières longues et travailler sur les critères de pénibilité, qui doivent être restaurés, sans doute dans un nouveau cadre car nous avons tous mesuré la difficulté de leur première mise en œuvre. Il y a 11 ans d'écart d'espérance de vie entre un cadre et un égoutier, 6 ans entre un cadre et un ouvrier. Il faut travailler sur ces questions, dans une logique de prévention car la réparation est une demi-justice.

AUDITION DE VALERIE PECRESSE

Dominique METAYER

Madame la Ministre, je vous remercie sincèrement de votre présence ce matin.

Selon un sondage réalisé en février 2022, 82 % des Français jugent que les acteurs de proximité ne sont pas suffisamment pris en compte par les politiques publiques. En d'autres termes, pour les candidates et candidats à l'élection présidentielle, leurs propositions en direction de l'économie de proximité sont attendues non seulement par les 3 millions de chefs d'entreprises de proximité mais également par l'ensemble des Français.

Après votre intervention, nous ouvrirons la discussion et reviendrons notamment sur les 20 priorités mises en avant dans le Livre blanc de l'U2P.

Valérie PECRESSE

Je vous remercie de votre invitation et de votre accueil.

Comme vous le savez, je suis Présidente d'une grande région et je sais l'importance du tissu que représentent les artisans, les commerçants et les entreprises de proximité. Au demeurant, tout au long de mon mandat, j'ai été à vos côtés, notamment pour vous aider à traverser la crise Covid. J'entends rester à vos côtés en tant que Présidente de la République.

Mais le contexte fait qu'il faut parler du court terme et de la crise ukrainienne, qui bouleverse l'économie et vos modes de fonctionnement. J'ai été la première à réclamer une prolongation du dispositif des PGE jusqu'à la fin de l'année. J'ai vu qu'hier le gouvernement reprenait ma proposition, et je m'en félicite. En matière de PGE, je souhaite également que l'on puisse examiner les rééchelonnements de remboursement en fonction des secteurs car la situation est hétérogène ; certains secteurs bénéficient d'une forte reprise et ne connaîtront pas de problèmes de remboursement de PGE, d'autres à l'inverse restent encore à la traîne du fait des suites de la pandémie et d'un marché qui n'est pas encore revenu à l'état antérieur. Je pense par exemple à l'événementiel, aux métiers du tourisme. Pour certains secteurs, nous devons donc être en mesure de rééchelonner les remboursements du PGE.

Le contexte m'incite également à évoquer les coûts, les coûts de l'énergie, les coûts des matières premières. J'ai été un peu déçue par les annonces du Premier Ministre. Il n'a pas repris une de mes propositions, à savoir défiscaliser totalement les chèques carburant que certains chefs d'entreprise pourraient distribuer pour prendre en charge une partie du coût des transports du côté des salariés. Dans certaines de vos entreprises, des salariés viennent de loin. Comme il existe des chèques restaurant, il devrait y avoir des chèques carburant défiscalisés pour les PME et les entreprises de proximité. Cela permettrait une prise en charge d'une partie des coûts liés aux carburants. A l'heure actuelle, avec un petit salaire, les dépenses à la pompe deviennent des dépenses très lourdes pour le budget des ménages. J'ajoute un point ; le gouvernement a rendu 15 centimes sur la facture d'essence. Pour ma part, j'avais demandé que l'on fasse la transparence sur la hausse des taxes et sur ce que l'Etat avait récupéré par ce biais. Le montant correspondant semble être de 25 centimes par litre, le gouvernement aurait donc dû rendre 25 et pas 15 centimes, pour rendre l'intégralité de l'argent aux Français.

La crise en Ukraine se traduit également par un renchérissement du coût des matières premières. Vos coûts augmentent mais vous avez des difficultés pour répercuter ces hausses dans vos tarifs. Là encore, je souhaite que l'on puisse revoir les prix et réviser les tarifs des contrats, notamment lorsqu'il s'agit de commandes publiques. Cela permettra de prendre en compte des circonstances exceptionnelles.

Pour le long terme, quel est mon projet pour les entreprises ? Je souhaite d'abord et avant tout que l'on vous cite en exemple. Ceux qui prennent des risques et ceux qui entreprennent dans un pays ne devraient pas être traités comme des délinquants potentiels, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. Ceux qui entreprennent sont des héros de première ligne, ce sont celles et ceux qui font fonctionner l'économie et créent de l'emploi.

Dans ce cadre, je veux baisser vos charges et vos impôts. Sur ce plan, je vous incite à une certaine prudence. Vous allez conduire plusieurs auditions et les candidats vont se succéder à la tribune. Certains vont sans doute vous promettre des baisses d'impôts et de charges mirobolantes. Prenez garde ; aucun des projets en question n'est financé. Le projet de Marine Le PEN correspond à 200 milliards d'euros de déficit, celui d'Eric ZEMMOUR à 140 milliards. Le Président de la République pour sa part renvoie à une addition après les élections... Le véritable sujet est de mener des réformes courageuses pour le pays : réforme des retraites, réforme de l'Etat, réforme de la décentralisation, réforme de l'assurance chômage avec la dégressivité pour celles et ceux qui refusent de suivre une formation vers les métiers qui recrutent ou qui refusent de reprendre un emploi sous certaines conditions (plus de 2 000 euros, moins de 50 ans). Ce sont là des réformes que le pays attend et qui permettront de dépenser mieux et moins. L'argent vous sera rendu *via* des baisses d'impôts.

Pour l'instant, les baisses d'impôts décidées par le gouvernement sont des baisses financées par des déficits. Vous êtes des chefs d'entreprise. Vous savez que les dettes, l'accumulation de déficits, se remboursent à un moment ou à un autre, par de l'inflation ou de l'impôt. Or vous n'avez envie ni d'inflation ni d'impôts.

Je suis la seule à présenter un projet qui table sur deux fois plus d'économies que de dépenses.

Cela dit, des dépenses restent programmées, bien évidemment. Parmi ces dépenses, je souligne la baisse de 10 milliards d'euros des impôts de production. Dans cette baisse des impôts de production, je mentionne la suppression de la CVAE sur les 50 premiers millions de chiffre d'affaires. C'est une mesure puissante pour les entreprises de proximité. Je mentionne également l'exonération intégrale de la plus-value enregistrée pour la cession d'un fonds de commerce lorsqu'il est transmis. Nombre de vos entreprises sont des structures familiales. Je maintiendrai le pacte Dutreil. Je souhaite en outre aller vers une exonération de droits de 90 % en échange d'un engagement des repreneurs à conserver les titres dans la famille durant 10 ans. Cela appuiera la transmission des entreprises familiales. J'ajoute que la transmission des entreprises doit donner lieu à un véritable accompagnement par l'administration fiscale et non pas à un contrôle au bout de 2 ou 3 ans.

Je veux aussi un choc de simplification. Tout le monde promet un tel choc, je le sais. D'ailleurs, les responsables politiques en parlent depuis au moins 10 ans ! Pour ma part, j'ai réalisé ce choc de simplification dans la région Ile-de-France. Je prévois un comité de la hache, en demandant au Premier Ministre de revoir toutes les procédures en lien avec les représentants des entreprises. Vous nous direz quelles sont les normes qui vous empêchent d'avancer et nous les supprimerons. Nous supprimerons en outre les sur-transpositions de directives. Il est anormal que la construction en France coûte 20 % de plus qu'en Allemagne. Parallèlement, je me fixe comme objectif de diviser par deux tous les délais des procédures administratives. Ce point figurait dans le projet du chancelier allemand, Olaf SCHOLZ.

Nous prévoyons en outre de labelliser un certain nombre de projets, d'intérêt local, départemental, régional ou national. Pour de tels projets, les délais de recours seront de 6 mois au plus. La règle du zéro artificialisation nette prévue dans la loi Climat ne peut pas s'appliquer partout de la même manière. La règle est appliquée en Ile-de-France du fait du volume de friches industrielles à reconquérir. Mais la règle ne peut pas être appliquée de la même façon en zones rurales. Il faut être en mesure de créer des emplois dans ces zones, de construire des logements. Une revitalisation de zones rurales a parfois été engagée suite à la pandémie et est synonyme d'une formidable vitalité. Je veux d'ailleurs 100 % de connexion fibre en 2024, sur tout le territoire.

L'Etat doit devenir un partenaire de confiance. J'échangeais récemment avec un chef d'entreprise et ce dernier m'expliquait qu'à Dublin, l'administration venait le voir pour lui demander de quoi il avait besoin pour se lancer ! En France, l'administration insistera plutôt sur le formulaire mal rempli... Notre état d'esprit doit totalement changer. L'administration doit accueillir les entreprises, les aider.

L'administration doit être à votre service. En cas de paiement en retard de l'Etat, il faut prévoir des indemnités de retard.

Je souhaite revenir sur la responsabilité pénale des chefs d'entreprise en cas de faute non intentionnelle. Il n'est pas concevable que tout soit pénal en France. La responsabilité civile est mise en avant dans nombre de pays.

Je souhaite aussi vous aider en matière de financement. Dans ce cadre, je vais mettre en place un Livret d'épargne permettant d'avoir des fonds d'investissement régionaux et des fonds d'investissement nationaux. Ces fonds permettront de faire grandir vos entreprises. Pour les entreprises de proximité et les commerces, les artisans, je souhaite mettre en place une défiscalisation à 50 %, jusqu'à 20 000 euros, pour ceux qui investiraient (capital ou prêt) durant 5 ans. Cela me paraît être un levier d'action puissant car dans les bourgs, villes et villages, des citoyens peuvent avoir envie d'investir dans leurs commerces de proximité, par exemple pour la reprise d'une entreprise pour éviter qu'elle ferme. La défiscalisation permettra de trouver des financements en proximité. Il s'agira donc d'un fonds d'investissement de proximité. J'ajoute que je suis favorable au sur-amortissement des investissements de modernisation pour tous les outils industriels, pour le numérique, etc.

En matière de commandes publiques, vous connaissez mes positions. En Ile-de-France, 80 % des marchés sont conclus avec des PME. 80 % de ces PME sont des entreprises locales. Il faut prévoir des clauses de responsabilité sociale et environnementale dans tous les marchés publics. Il faut aussi donner l'exemple. Pour les commandes publiques, il faut expliquer que nous ne sommes pas obligés de retenir l'offre la moins chère ! Nous devons retenir le mieux-disant, notamment le mieux-disant écologique. Or le mieux-disant écologique est le local. Si vous prévoyez de véritables clauses dans les marchés publics, par exemple pour le service après-vente, vous retenez quasiment automatiquement l'entreprise la plus proche. En effet, c'est en général l'entreprise qui garantit le meilleur service après-vente. La France doit faire ce que l'Allemagne fait, de l'approvisionnement local. Je suis favorable à un *small business act* qui permette un bon allotissement des marchés. Cet enjeu est économique, il renvoie à la création d'emplois locaux, l'enjeu est aussi écologique.

Le choc de compétences est un autre thème vous intéressant directement. Vous avez besoin de compétences. Pour obtenir ces compétences, il faut valoriser l'enseignement professionnel et la voie professionnelle. Une grande réforme de l'école me paraît indispensable. Je veux remettre les fondamentaux à l'école et insister sur des points clefs : mathématiques et français, examen avant l'entrée en 6^{ème}, 6^{ème} de consolidation pour disposer d'un bagage fondamental, lire, écrire et compter, valorisation de l'enseignement professionnel. Les régions seront en charge de ce pan, avec les entreprises et les partenaires sociaux. Les entreprises, avec les régions, présenteront dans les collèges les métiers du territoire. Les lycées professionnels seront confiés aux régions, tout comme l'orientation, la formation professionnelle et la reconversion des demandeurs d'emploi. Ce mode de fonctionnement, avec la réforme de l'assurance chômage, permettra d'embarquer nos jeunes et les adultes vers les métiers qui recrutent.

Je ne veux pas du RSA jeunes d'Emmanuel MACRON. Les pouvoirs publics parlent d'un contrat d'engagement mais c'est un terme politiquement correct. Cela correspond à 500 euros pour 14 heures dans une mission locale, pour aller se former. Le contrat d'engagement entre en vigueur le 31 mars 2022. A croire que rien ne se passe le 10 avril... A mon sens, ce RSA jeunes va détourner les jeunes de l'apprentissage. A l'inverse, mon objectif est de compter demain un million de jeunes en apprentissage et un million de jeunes formés dans les métiers du numérique (apprentissage du code dès la 5^{ème}, détection des talents du numérique dès la seconde, etc).

A la place d'un RSA jeunes, je veux un RJA, Revenu Jeune Actif, pour les jeunes qui acceptent de se former dans les métiers qui recrutent. Le tout sur une durée de 6 mois. Si le jeune ne prend pas le métier au terme du parcours, il rembourse la formation.

Si je devais conclure, je voudrais insister sur un point. Je veux revaloriser le travail, notamment de celles et ceux qui ne peuvent pas télétravailler. Une nouvelle fracture sociale est en effet apparue entre ceux qui peuvent télétravailler et ceux qui ne le peuvent pas.

Dès juin, je conduis la réforme des retraites, jusqu'à 65 ans, et je ne doute pas que nous en reparlerons. Grâce à cette réforme courageuse, je peux supprimer un tiers des cotisations retraite sur les feuilles de paye. Soit une augmentation de 3 % des salaires nets, pour tous les Français. Le travail doit davantage payer que l'assistance. Je veux qu'il existe un véritable encouragement à travailler. Dans ce cadre, je libéralise totalement les heures supplémentaires, j'autorise les rachats de RTT (conversion des RTT en salaire, sans limite), j'autorise les cumuls emploi/retraite car de jeunes retraités ne veulent pas s'arrêter de travailler et constituent une main d'œuvre qu'on ne peut pas refuser, ni dans les services publics, ni ailleurs, je lance un plan Orsec pour la justice. Une justice noyée sous le volume de dossiers à traiter bloque en effet tous vos projets. Devoir attendre 18 ou 24 mois pour un jugement est un blocage permanent pour les entreprises, petites ou grandes, et cela pèse sur votre esprit d'entreprise.

Vous l'aurez compris, mon objectif est de vous aider à vous développer. Je reste fidèle à mon ADN. Je suis une femme de droite. Je veux donc libérer les énergies et libérer l'esprit d'entreprise. J'assume en outre le fait d'affirmer qu'il faudra dépenser moins et mieux pour produire plus, produire mieux et qu'il faudra travailler davantage. C'est une direction positive qui redonnera de l'espoir au pays.

Mais soyons clairs ; vous devez être plus exigeants quant à la manière dont l'Etat utilise vos impôts. La performance publique doit être au cœur de vos revendications. La France est championne du monde des impôts et nous sommes surtout champions du monde de la bureaucratie.

Laurent MUNEROT, Vice-Président de l'U2P, Président de la CNAMS

En France, le dialogue social est souvent confisqué par les grandes entreprises. Cela se traduit par des règles et des obligations qui ne sont pas toujours applicables du côté des petites entreprises et/ou qui posent des difficultés aux artisans, commerçants et professionnels libéraux. D'après vous, quelle devrait être la place des partenaires sociaux et des corps intermédiaires pour que les petites entreprises soient enfin entendues ?

Valérie PECRESSE

Tout le monde a compris qu'Emmanuel MACRON était le Président des grands patrons. Tout le monde a également constaté que le dialogue social ne comptait pas vraiment pour lui. Nous avons eu une présidence très verticale. En juin, nous lancerons une grande conférence sociale. Les artisans, commerçants et professionnels libéraux y auront toute leur place car vous êtes le tissu de proximité qui compte dans le pays et le ciment local. Je ne veux plus de Paris et du désert français. Je veux redonner du pouvoir aux territoires. C'est pour cette raison que je propose un vaste mouvement de décentralisation. Démocratie locale, démocratie sociale et démocratie citoyenne (conduite de référendums sur des sujets centraux pour les Français, comme l'immigration, la sécurité et les différents points qu'ils souhaitent mettre dans le débat public) seront des principes clefs pour revitaliser la démocratie. Je souhaite en outre que le Parlement, au lieu d'empiler les règles et de sur-transposer les directives européennes, se concentre sur la baisse du nombre de règles. Son objectif devra donc être de dénormer en quelque sorte.

Pauline TATTEVIN

Je reprends une question postée sur les réseaux sociaux et relative au recrutement. Les artisans, commerçants et professions libérales créent des emplois mais plus d'un tiers de ces entreprises rencontre des difficultés de recrutement. La France est pourtant loin du plein emploi. Vous annoncez

vouloir faire correspondre les compétences des Français aux besoins des entreprises. Quelles sont vos propositions concrètes dans ce cadre ?

Valérie PECRESSE

Il faut faire attention à certaines annonces récentes. La baisse du chômage est une baisse en trompe-l'œil car un très grand nombre de personnes est actuellement en formation. Que se passera-t-il une fois ces formations terminées ? Les personnes vont-elles concrètement occuper les emplois derrière la formation ? Nous retrouvons ici ma volonté d'augmenter les salaires nets et mon souhait de voir le travail payer. Il faut que nous ayons des citoyens qui retournent vers le travail.

Un autre sujet demeure pendant, à savoir l'utilisation du CPF. Le Compte Personnel de Formation est surtout utilisé à l'heure actuelle pour passer le permis ou prendre des cours linguistiques.

Nous avons besoin que vous repreniez la main sur les formations professionnelles. Je sais d'ailleurs que vous le souhaitez.

Je souhaite que les régions deviennent pilotes en matière d'emploi et de formation. Je veux ainsi que l'on régionalise Pôle Emploi. Notre réflexion est la suivante. Les régions entendent rompre avec les inégalités territoriales et dialoguer avec les professionnels en proximité. Les besoins d'emploi et de formation de tel ou tel territoire sont connus. Apparaît donc une véritable adéquation entre l'outil de formation et le territoire. Ce n'est pas le cas au niveau national. Je souhaite que l'on puisse flécher les talents vers les secteurs en tension dans chaque territoire. C'est notamment pour cette raison que je crois beaucoup à la décentralisation.

Plus largement les jeunes ont certainement besoin d'être aiguillés vers les filières où ils réussiront et vers de véritables métiers, loin de formations parking.

En donnant la responsabilité des lycées professionnels aux régions, je souhaite que l'on se dirige vers 100 % de formation en alternance, c'est-à-dire une formation avec vous. Des jeunes qui n'ont pas forcément un esprit scolaire et qui veulent trouver un autre sens à leur vie doivent être en contact avec la réussite professionnelle. C'est au contact du monde de l'entreprise, avec l'exemple d'un patron, que ces jeunes trouveront leur voie. Pour moi, l'apprentissage sous statut scolaire commence dès la classe de 3^{ème}. Si le jeune en 3^{ème} a 14 ans et pas 15, il serait peu adapté de le faire attendre un an. Ne laissons pas des jeunes qui ont envie d'attendre un an.

Joël MAUVIGNEY, Vice-Président de l'U2P, Président de la CGAD

Vous parliez des lycées professionnels mais vous n'avez pas encore parlé des CFA. Ne les oubliez pas !

Valérie PECRESSE

Je n'oublie pas les CFA. Je vous rappelle d'ailleurs mon souhait de compter un million d'apprentis.

Joël MAUVIGNEY

Comme vous l'avez noté, l'apprentissage n'est pas une voie de garage. Quoi qu'il en soit, j'en viens à ma question. Je représente les métiers de bouche et tous mes collègues. Nous sommes installés dans les centre-villes, quelle que soit la taille de la ville, et nos métiers attirent la présence d'autres professions comme les coiffeurs ou les médecins par exemple. C'est bien là la revitalisation des centre-villes. Pour nos petites entreprises, la transition numérique et écologique est souvent synonyme de formulaires et de charge administrative lourde. Parfois, nous ne bénéficions pas des aides, alors que nous aurions besoin de cet argent. Les grands groupes ont les moyens de s'occuper de ces tâches, pas nos entreprises.

Valérie PECRESSE

Je ne peux pas ne saisir la perche que vous m'avez tendue en matière d'apprentissage. Les bons résultats de l'apprentissage pour ce gouvernement sont d'abord et avant tout des résultats impulsés par les régions. La réforme est en effet entrée en vigueur en 2020 alors que les responsabilités en région avaient changé en 2016. Dès 2016, les régions avaient d'ailleurs toutes relancé massivement des politiques d'apprentissage car nous savions que l'apprentissage est une filière d'extraordinaire réussite pour les jeunes. Nous allons poursuivre dans cette voie.

Je souhaite d'ailleurs que les régions qui le souhaitent poursuivent leurs investissements. Pour les politiques d'apprentissage en effet, un point clef est celui du maillage territorial. On ne peut pas juger l'apprentissage au nombre d'apprentis dans une classe. Il faut juger l'apprentissage selon le taux de débouché de chaque classe. Si 15 jeunes ont un débouché sur tel territoire, il faut une classe de 15 et il faut la maintenir.

A l'époque, j'étais très favorable à voir les régions conserver l'apprentissage. Un autre choix a été opéré. Nous n'allons pas tout détricoter. Je veux simplement que les régions qui veulent continuer à investir dans les centres d'apprentissage puissent le faire, en lien avec les lycées professionnels. Cela me paraît logique.

Je veux en outre que les travailleurs de première ligne, ne pouvant pas télétravailler, aient une priorité dans le logement social. Quand on travaille pour le bien d'une ville, quand on est caissière, vendeur, cuisinier ou garçon de café, il faut être logé près de son lieu de travail. Je compte redonner aux maires 60 % de l'attribution des logements sociaux dans leur ville, pour justement faire en sorte que ces travailleurs de première ligne soient prioritaires. Au demeurant, si l'on met en avant le binôme travail/logement avec des dispositifs adaptés, je crois que aurez davantage de recrutements.

Vous évoquiez la simplification administrative et les guichets. La France compte à ce jour 2 000 guichets d'aide aux entreprises. 300 guichets gèrent des aides de moins d'un million d'euros. Il est normal que vous soyez totalement perdus ! Je propose donc une dynamique totalement inverse. Je souhaite que l'on vienne vous apporter les aides. Je veux également que l'on privilégie la simplicité. En région Ile-de-France, durant la crise Covid, nous avons mis en œuvre des dispositifs ultra-simples. Le simple envoi de la facture du loyer permettait ainsi la prise en charge d'une partie du loyer. De même, des chèques de 1 500 euros ont vu le jour pour la transition numérique, soit une aide automatique. Il faut que l'administration arrête de vous demander de remplir continuellement des dossiers. La créativité administrative doit être restreinte pour limiter la paperasse.

Je me considère comme une candidate anti-système. Cela peut faire sourire certains mais je suis anti-système car je le connais de l'intérieur. Dans ma région, j'ai tenté de dynamiser les habitudes prises et d'appuyer un total changement de mentalités. La France ne doit plus être dirigée par les administrateurs, mais par des politiques. Il faut donc penser aux aides concrètes que l'on peut apporter, en premier lieu aux acteurs qui n'ont pas une Direction des affaires juridiques montant les dossiers. Prenez l'exemple du crédit impôt recherche. C'est une bonne idée pour les grands groupes qui font de la recherche. Mais 20 % du coût de ce crédit d'impôt correspondent aux frais de consultants qui sont engagés pour finaliser les dossiers... Ce n'est plus possible, il faut simplifier les aides. A cet égard, je reviens sur l'apprentissage, qui vous tient à cœur. L'apprentissage doit correspondre à 0 charge pour les entreprises de moins de 10. Vous prenez un apprenti, 0 charge. Soit un dispositif aussi clair que simple. Gaspard KOENIG a été dans l'obligation de renoncer à sa campagne mais il a une héritière !

Jean-Christophe REPON, Vice-Président de l'U2P, Président de la CAPEB

Nous sommes tous attachés à l'apprentissage. Souvent, les pouvoirs publics prennent des décisions en fonction des seules grandes entreprises qui ont les moyens d'engager des ressources pour tout le suivi administratif. Pour nos entreprises, la donne est différente et nos collègues mettent souvent en avant la difficulté d'accès aux appels d'offres publics. Vous insistez sur la simplification. Comment comptez-vous nous associer à cette nouvelle direction et comment nous associer au mouvement vers les baisses des impôts de production ? Comment sommes-nous associés à ce choc de simplification, que l'on nous promet depuis des lustres ?

Valérie PECRESSE

Je vous ai entendus sur les impôts de production. Au départ, les grandes entreprises sont venues me voir pour me dire qu'il fallait baisser la C3S, baisser le forfait social. Je me suis alors interrogée sur les orientations à retenir pour les petites entreprises en matière de baisse d'impôts de production. J'ai estimé qu'il fallait s'attaquer aux impôts que vous payez, comme la CVAE. L'exonération de la CVAE sur les 50 premiers millions de chiffre d'affaires est une mesure forte. Cela signifie aussi qu'il faudra trouver une ressource pérenne pour les collectivités.

Plus globalement, il va falloir revitaliser tous les centre-villes, les centre-bourgs, les centres des villes moyennes. Cela traduit la place clef des commerces, comme les commerces de bouche. Je veux faire revenir les Français dans les villes moyennes, les centre-bourgs et les villages. Le prêt à taux 0 doit être ouvert à tous. Je veux une France de propriétaires. Ce sont autant d'orientations qui appuient la création d'emplois de proximité.

Je rappelle en outre la mesure de défiscalisation à 50 %, jusqu'à 20 000 euros, si vous levez de l'argent de proximité. Dans les villes moyennes et les bourgs, les habitants tiennent à leurs commerces et aux entreprises de proximité. On tient par exemple aux cafés, aux restaurants locaux, etc. Je crois donc que nos concitoyens seront prêts à investir durant 5 ans s'ils bénéficient d'une véritable aide fiscale. Toutes ces mesures sont des mesures pour aider à la dynamisation d'un tissu économique de proximité partout en France, afin d'éviter la désertification et la concentration dans de grandes métropoles.

Nous vous associerons à ces orientations. Ainsi, dans le cadre de la grande conférence sociale prévue en juin, serons-nous à l'écoute de vos éventuelles propositions. Je souhaite simplement que tout dispositif prévu soit simple. J'ajoute que je prévois de maintenir la « prime patron ». Cette prime, demandée par Xavier BERTRAND, a été reprise par Emmanuel MACRON. Ce dispositif permet de donner une prime défiscalisée aux salariés, à la fin de l'année. Le Président-candidat a affirmé qu'il allait tripler la prime, pour la passer à 3 000 euros. A ce propos, je vous rappelle que durant la crise Covid le montant moyen versé était de 400 euros. On peut dire que la prime sera de 10 ou 20 000 euros mais les entreprises n'ont pas cet argent, hormis peut-être les grands groupes pétroliers. Quoi qu'il en soit, je compte maintenir ce dispositif de prime car cela me paraît important pour mobiliser les salariés.

Vous évoquez les marchés publics. Il faut sans doute donner des instructions aux maires mais il faut aussi les protéger. Un maire, comme vous, est soumis au risque pénal. En Ile-de-France, j'ai décidé de retenir le mieux disant, même si ne n'est pas le moins cher. Il faut avoir le courage d'affirmer de telles positions. Ce n'est pas facile car un élu aura toujours une opposition qui lui fera remarquer que le moins cher n'a pas été retenu. Effectivement, du fait des clauses de responsabilité sociale et environnementale, la région n'a pas retenu des bus chinois quand il s'est agi d'utiliser des bus électriques. *Idem* dans le bâtiment ; la région ne retient pas telle ou telle entreprise d'Europe de l'Est car le service après-vente proposé par une entreprise locale, à 10 minutes de la construction, paraît bien plus pertinent. Donner une priorité au local est écologique. C'est aussi une garantie de voir les contrats publics être exécutés dans la durée, avec un véritable service en aval.

François BLANCHECOTTE, Membre du Conseil national de l'U2P, UNAPL

L'U2P est très attachée au système de santé français et à la retraite par répartition. Restaurer la confiance dans ce système paraît nécessaire. Parallèlement, notre activité indépendante doit retrouver une certaine revalorisation par rapport au travail salarié. Quelle place donnez-vous au travail indépendant ? Vous avez évoqué le recul de l'âge de la retraite. Certains chefs d'entreprise ont commencé à travailler très tôt. Quel regard portez-vous sur notre système social actuel ?

Valérie PECRESSE

J'ai effectivement le courage de dire aux Français qu'il va falloir travailler plus longtemps. Cela fait 5 ans que cette réforme aurait dû être faite. Contrairement à ce qu'il a dit, Emmanuel MACRON n'a pas renoncé à la réforme du fait de la pandémie. Il y a renoncé car elle était très mal engagée et parce

qu'il n'a pas eu le courage de dire aux Français ce que la droite a souligné dès 2017. Si l'on veut garantir le pacte social et permettre aux retraités de ne pas avoir une retraite désindexée par rapport à l'inflation, il faut travailler plus longtemps. C'est une équation à trois facteurs, les retraites, le travail et les cotisations. Je ne veux pas aller vers une hausse des cotisations, car cela pèserait sur le pouvoir d'achat des actifs. Il faut donc travailler davantage. Le Président-candidat parle de 65 ans désormais. Cet âge n'est pas apparu par hasard. Il est apparu car j'ai eu le courage de le citer. Un vrai programme de droite est donc incarné, ne vous contentez pas d'une pâle copie. J'ajoute que je trace un sillon droit alors que d'autres changent d'avis sans cesse et paraissent adeptes du zig zag, sur l'énergie, sur les retraites, sur les dépenses publiques et la bonne gestion, etc.

A ce propos, on me dit souvent que je suis un gestionnaire, comme s'il s'agissait d'un défaut ! A mon sens, si le pays avait été géré depuis 10 ans par de bons gestionnaires, la dette ne serait pas montée au ciel et nous aurions aujourd'hui bien plus de marges de manœuvre pour investir. Nous serions en outre davantage respectés à l'échelle internationale. Les Allemands exportent 185 milliards d'euros. La France importe 85 milliards. On voit où se situe la désindustrialisation. On ne respecte que les acteurs qui sont puissants économiquement.

Le système de protection sociale des travailleurs indépendants est une garantie essentielle pour vous. Je souhaite qu'il soit équitable, accessible, lisible et simplifié. La simplification est impérative quand vous faites des déclarations ou lorsque vous calculez des cotisations, pour un accès aux droits simple. J'augmente l'âge de départ en retraite mais je ne supprime pas l'âge de 67 ans, qui est l'âge de l'annulation de la décote. Est en outre prévue la prise en compte adaptée de la situation de celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie. Avec la réforme que nous envisageons, plus aucun retraité qui aura cotisé toute sa vie ne partira avec une retraite inférieure au SMIC net. Nous aurons donc des retraites plus importantes pour ceux qui ont travaillé toute leur vie.

Les femmes d'artisans et de commerçants ont rarement des retraites complètes, même si elles ont travaillé toute leur vie. C'est pourquoi nous prévoyons, grâce à la réforme, de passer la pension de réversion de 54 à 75 %. C'est une mesure de protection. Avoir une femme Présidente de la République doit aussi se traduire par des changements à la condition des Françaises.

Je mentionne incidemment une autre proposition pour l'égalité hommes/femmes. Les femmes ont souvent moins accès au crédit que les hommes. Je demanderai donc que l'on publie les indicateurs de prêt des banques. J'ai rencontré des femmes responsables d'entreprise qui notaient que les banques leur refusaient des prêts alors que leurs collègues masculins obtenaient sans difficulté ces mêmes prêts. Les femmes qui veulent créer leur entreprise sont de plus en plus nombreuses. Je veux donc un accès égal au crédit. J'y veillerai.

AUDITION DE BRUNO LE MAIRE, REPRESENTANT D'EMMANUEL MACRON

Dominique METAYER

Monsieur le Ministre, vous représentez ce matin Emmanuel MACRON, candidat à l'élection présidentielle. Je vous remercie de votre présence.

L'artisanat, le commerce de proximité et les professions libérales pèsent lourd dans le paysage social et économique français. La croissance de l'économie de proximité, + 11 %, a d'ailleurs dépassé celle de l'économie française, à + 7,8 %, au cours du quatrième trimestre 2021. Nos entreprises forment la moitié des apprentis du pays. En d'autres termes, les politiques qui seront menées au cours des 5 prochaines années en direction des entreprises de proximité auront une grande importance.

Je vous propose de présenter les grandes lignes du programme d'Emmanuel MACRON avant d'ouvrir le débat avec les représentants des Confédérations membres de l'U2P. Cela sera notamment l'occasion de connaître votre avis sur quelques-unes des 20 priorités mises en avant par l'U2P pour le prochain quinquennat.

Bruno Le MAIRE

Monsieur le Président, chers amis et spectateurs, je suis particulièrement heureux de représenter aujourd'hui le candidat Emmanuel MACRON pour cette session de travail de l'U2P, organisée dans le cadre de l'élection à venir.

Avec le Président de la République, depuis 5 ans, nous avons toujours accordé une place très particulière aux entreprises de proximité. Parmi les candidats que vous allez auditionner, nous présentons une singularité puisque nous avons exercé le pouvoir durant 5 ans. Nous sommes donc comptables de ce qui a été fait, de ce qui ne l'a pas été et de ce qu'il reste à faire. Pour avoir été Ministre de l'Economie et des Finances durant 5 ans, je considère que nous avons fait beaucoup pour les entreprises de proximité. C'était légitime et nécessaire. Les actions et initiatives conduites ont produit des résultats. Il faut continuer dans cette voie.

Les entreprises de proximité sont essentielles aux résultats économiques du pays. Elles sont encore plus profondément essentielles au bon état de la société française dans la mesure où la société a besoin des entreprises de proximité pour bien se sentir. Les communes, les villes moyennes sont avec vos entreprises animées, les campagnes peuvent fonctionner correctement, les grandes villes ne souffrent pas d'une déshumanisation commerciale ou de situations intenable pour les individus. Le commerce de proximité est une exigence économique et sociale.

C'est d'ailleurs le choix que nous avons fait dès 2017. Au début du quinquennat, Emmanuel MACRON m'avait ainsi confié une mission très simple : rendre notre économie plus compétitive et soutenir les entrepreneurs, notamment les petits entrepreneurs qui étaient parfois découragés par le déséquilibre entre le travail qu'ils donnent à la nation d'un côté et le peu de reconnaissance dont ils sont l'objet de l'autre. La première des reconnaissances fut de baisser les impôts. Beaucoup l'ont promis, nous l'avons fait, tout simplement parce que nous voulions que les entreprises, les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les professions libérales, tous ces professionnels qui vont travailler tous les jours et qui se donnent du mal, qui subissent parfois des tracasseries administratives, qui peuvent avoir de mauvaises surprises comme le prix des matières premières ou celui des carburants, aient le sentiment d'être soutenus. Ce soutien devait se traduire par des décisions politiques concrètes.

Sur la durée du quinquennat, les baisses d'impôts pour les entreprises représentent 25 milliards d'euros. La promesse relative à l'impôt sur les sociétés a été tenue, contre vents et marées et malgré des circonstances difficiles. Contrairement à ce que j'entends dire trop souvent, les très petites entreprises et les très petits entrepreneurs sont passés avant les grands Groupes.

Ils ont été notre priorité absolue à chaque fois. D'ailleurs, le taux d'IS préférentiel est réservé aux plus petites entreprises et pas aux entreprises les plus importantes.

Nous avons aussi fait en sorte que le chômage baisse. L'on compte, en grande partie grâce à vous, un millions d'emplois créés sur la durée du quinquennat. La France a désormais un des taux de chômage les plus bas depuis plusieurs années. C'est le résultat de notre travail collectif.

Le travail parfois ne paye pas suffisamment. A mon sens, cela reste un enjeu majeur des prochaines années. Mais nous avons fait en sorte que le travail paye mieux. C'est un point clef pour vous, pour vos entreprises et pour vos salariés. Je mentionne la baisse des charges sur les salaires, les primes défiscalisées, l'intéressement et la participation. Tout cela est une incitation au travail, à la bonne rémunération du travail et donc au bon fonctionnement de vos activités.

Enfin, les entrepreneurs étaient pénalisés par un système administratif bien trop pesant. Je rappelle à cet égard que la simplification de la vie des petits entrepreneurs est le cœur de la loi PACTE. Nous avons travaillé avec l'U2P sur ce texte, de manière très efficace. Je vous en suis reconnaissant.

Le deuxième temps du quinquennat a été marqué par la crise économique la plus grave depuis 1929. Nous avons ainsi connu un effondrement complet de l'activité économique. Vous auriez pu tous disparaître. Le Président de la République a pris les décisions nécessaires pour que vos entreprises continuent de fonctionner. J'ai mis en œuvre ces décisions, avec vous. Nous avons mené un travail constructif, acharné, parfois épuisant. Mais en l'espace de deux ans, 2020/printemps 2022, ce travail nous a permis de sauver vos entreprises. Le plan que nous avons mis en place pour faire face à la crise du Covid , le fameux quoi qu'il en coûte, a sauvé de la faillite des dizaines de milliers d'entrepreneurs, notamment les plus petits d'entre eux.

Je pense par exemple à ceux qui en mars 2020 baissaient le rideau car ils n'avaient pas de trésorerie de réserve et ne pouvaient pas trouver des financements indispensables pour poursuivre leur activité. Notre première priorité fut la mise en place du fonds de solidarité. Ces fonds n'étaient pas pour les plus grandes entreprises. Je le souligne avec force car les critiques sont innombrables ces temps-ci. Mais la critique qui consiste à dire que ce gouvernement et ce Président de la République auraient d'abord servi les grandes entreprises, en oubliant les petites, est un mensonge.

La vérité est que ce gouvernement et le Président, qui sollicite à nouveau le suffrage des Français, ont d'abord pensé aux plus petites entreprises, aux artisans et commerçants. Quand la crise est survenue, j'ai d'abord pensé aux hôteliers, aux restaurateurs, aux boulangers, aux petites structures qui n'avaient plus de trésorerie, c'est-à-dire les entreprises qui avaient un besoin immédiat d'une garantie ou d'un fonds de solidarité. Nous avons pensé en priorité à vous parce que vous étiez les plus fragiles ; vous aviez donc besoin du soutien le plus fort. Le fonds de solidarité est le témoignage le plus vibrant de notre détermination, durant tout le quinquennat, à soutenir le tissu économique des très petites entreprises et des artisans. Près de 80 milliards d'euros ont été versés à l'économie française, notamment pour les plus petites entreprises, *via* le fonds de solidarité.

On compte en outre près de 700 000 entreprises bénéficiaires du Prêt Garanti par l'Etat. Sur ce total, les entreprises de moins de 11 salariés sont 600 000. Les chiffres sont donc sans appel. Des candidats vont sans doute estimer que le Président sortant ne s'occupe que des grandes entreprises. Et bien non, c'est un mensonge. Je le dis en tant que Ministre de l'Economie et des Finances, en tant que soutien au candidat à la Présidence de la République et en tant qu'élu de l'Eure depuis 15 ans. Je sais que vous faites la vitalité du tissu économique français. Nous avons besoin de vous. Parfois, vous demeurez trop invisibles et trop négligés dans les politiques économiques. Reste que nous avons pensé en priorité à vos entreprises quand cela allait mal car nous savions que l'économie française n'aurait pas pu tenir sans vous.

Le Président de la République vous est reconnaissant de la capacité de résistance exceptionnelle dont vous avez fait preuve.

Le troisième temps fut celui de la reprise. A la demande d'Emmanuel MACRON, nous avons mis en place, avec Alain GRISSET, auquel je rends hommage, un plan Indépendants. Nous avons travaillé avec vous sur ce plan et nous avons traité plusieurs problématiques très concrètes : protection de votre patrimoine personnel (extension de l'insaisissabilité), réduction du coût de la couverture face aux risques Accidents du Travail et Maladies Professionnelles, Allocation pour les travailleurs indépendants afin de préparer une reconversion (revenu de 800 euros durant 6 mois), doublement du crédit d'impôt pour la formation des dirigeants d'entreprise de moins de 10 salariés car vous n'étiez que 16 % à bénéficier de formations, autorisation de l'amortissement fiscal des fonds nouvellement acquis, ce qui permet de baisser le coût d'une reprise.

Tout cela nous a permis de bénéficier d'un redémarrage fort. Fin 2021, le niveau de croissance dépassait ainsi les 7 %. Le niveau de chômage était en outre au plus bas. L'activité redémarrait et la confiance des entrepreneurs était rétablie. Mais il semble écrit que ce quinquennat soit celui des crises successives. Après les gilets jaunes, la pandémie est en effet suivie de la crise en Ukraine, qui est une des crises les plus graves touchant le territoire européen. Cette guerre se traduit par la flambée des prix de l'énergie et des matières premières. Pour un grand nombre d'entre vous, je sais que ce sont là de motifs d'inquiétude profonds. Quand votre activité fonctionne au gaz ou à l'électricité, quand vous devez prendre votre camion pour vous déplacer, quand un professionnel libéral utilise son véhicule personnel pour travailler, l'explosion du prix du carburant et des énergies est une menace vitale, qui pèse sur votre activité quotidienne.

Je ne doute pas que vous faites le comptes, vous considérez ce que vous rapporte votre activité et ce que coûte le passage à la pompe. Parfois, le solde est négatif. Nous avons donc voulu traiter ces difficultés. Nous avons dans un premier temps protégé les ménages et les entreprises, notamment les plus petites d'entre elles, avec le gel du prix du gaz, le plafonnement des tarifs de l'électricité et une mesure relative à l'électricité utilisée par les entreprises (suppression de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité, qui représente un bouclier tarifaire pour 1,5 million de petits entrepreneurs). Je rappelle en outre que le plafonnement à 4 % des tarifs protège également 1,5 million d'entrepreneurs. Celles et ceux qui proposaient de baisser la TVA sur l'électricité auraient dû se rappeler que vous ne la payez pas. Baisser la TVA sur l'électricité n'aurait absolument rien changé à la vie des entrepreneurs, des artisans, des commerçants et de tous ceux qui étaient impactés par la flambée des prix de l'électricité. Le plafonnement des factures à 4 % est une mesure prise grâce la décision retenue par le Président de la République d'augmenter le volume de production d'électricité à tarif régulé et de supprimer la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Reste la question des carburants. Avec le Premier Ministre, nous avons pris les mesures qui s'imposaient : remise de 15 centimes par litre, appel aux distributeurs et aux pétroliers pour qu'ils s'engagent eux-aussi, etc. J'ai par exemple reçu hier le Président de Total. Je lui suis reconnaissant de la mesure annoncée, 10 centimes de baisse supplémentaire sur le prix des carburants dans les stations de son Groupe, pour les 4 mois qui viennent. Je souhaite que les autres distributeurs accompagnent ce mouvement. Nous avons, collectivement, apporté une réponse à cette flambée des prix des carburants qui je le sais pénalise particulièrement vos entreprises.

Nous avons également fait le choix d'apporter un soutien spécifique aux pêcheurs, aux agriculteurs, aux transporteurs, au secteur du bâtiment et des travaux publics. Nous sommes donc totalement mobilisés sur ce dossier.

Mon dernier mot sera prospectif. Lorsque cette nouvelle crise sera terminée, plus exactement lorsque nous serons sortis de ce nouveau choc car la situation actuelle est plus une rupture brutale qu'une crise de long terme, nous aurons inventé un modèle plus indépendant et plus sobre en énergies. Cela nous permettra de repartir du bon pied. La guerre en Ukraine est d'abord une tragédie humaine. C'est aussi un appel décisif à changer de modèle plus rapidement qu'initialement prévu. Nous devons, plus rapidement que prévu, devenir indépendants des énergies fossiles, de la Russie, et nous devons plus rapidement déployer les énergies renouvelables. Nous devons également vous permettre d'utiliser à brève échéance des véhicules qui ne consomment plus d'énergies fossiles. Nous devons vous aider à cette transition et vous aider à consommer moins.

Les événements actuels montrent la nécessité d'accélérer le mouvement engagé pour vous permettre de mieux vivre de votre activité, avec plus de sérénité, avec davantage de sobriété énergétique et un même engagement. A la clef, nous aurons le plein emploi et la prospérité pour tous les Français.

Pauline TATTEVIN

Pour lancer la discussion, je relaie une question postée sur les réseaux sociaux. C'est un chef d'entreprise du secteur du paysage et des travaux publics qui s'exprime. Le dialogue social est aujourd'hui trop souvent confisqué par les représentants des grandes entreprises. Comment comptez-vous le rééquilibrer pour que les plus petites entreprises aient voix au chapitre ?

Bruno Le MAIRE

Ma réponse est très simple : en continuant à dialoguer sur une base mensuelle avec les représentants des petites entreprises et vos instances, puisque c'est *grosso modo* le rythme de nos rencontres. A mon sens, l'U2P n'a jamais eu autant voix au chapitre que depuis le début de ce quinquennat. C'est une très bonne chose.

D'un point de vue plus personnel, j'entends continuer mes déplacements et les rencontres avec les chefs d'entreprise pour discuter avec les patrons de petites structures, écouter et prendre bonne note de leurs difficultés. Aller sans cesse sur le terrain est la première responsabilité d'un membre d'un gouvernement. C'est aussi le choix fait par le Président de la République. Nous sommes tous appelés à aller à la rencontre des Français, pour dialoguer, échanger et trouver les bonnes solutions.

Joël MAUVIGNEY

Les 3 millions d'entreprises représentées par l'U2P créent de l'emploi en permanence, à tous les niveaux. Mais en France une entreprise sur trois n'arrive pas à embaucher, pour diverses raisons. Le pays n'est pourtant pas au plein emploi, malheureusement. Que faut-il mettre en place pour résoudre ce paradoxe français ?

Bruno Le MAIRE

Avec Emmanuel MACRON, notre ambition est faire du prochain quinquennat le quinquennat du plein emploi. Nous sommes légitimes à mettre en avant cet objectif car nous avons fait baisser massivement le chômage au cours des cinq dernières années. Les ambitions du Président de la République en tant que candidat sont légitimes car elles s'appuient sur les résultats obtenus depuis 2017. C'est bien beau de parler de plein emploi mais si le taux de chômage a explosé alors que vous exercez le pouvoir, vous êtes très peu crédible. Si à l'inverse, vous avez réussi à baisser drastiquement le nombre de chômeurs, ce qu'Emmanuel MACRON a fait, vous êtes légitime à proposer que votre prochain quinquennat soit celui du plein emploi. De même, quand nous disons que nous voulons continuer à baisser les impôts, y compris les impôts des entreprises, nous sommes légitimes à le dire puisque nous l'avons fait. Personne avant nous ne l'avait fait à cette échelle.

Cette question de la légitimité est un point politique majeur. Emmanuel MACRON est légitime dans ses ambitions car les promesses pour le prochain quinquennat reposent sur des résultats obtenus durant son premier quinquennat.

En matière de plein emploi, nous avons réglé une partie des difficultés. Nous avons ainsi réglé les difficultés en matière de compétitivité coût. Nous avons baissé un certain nombre de contributions patronales ou salariales qui pesaient trop lourdement sur les niveaux de salaires et le coût des salariés. Cela a été réglé, en grande partie, tout en tenant compte du fait que les charges sociales sont aussi des contributions à un modèle auquel je reste attaché. C'est en effet un modèle qui protège les personnes, contre le chômage, la maladie, etc. Je préfère d'ailleurs le terme de contributions à la notion de charge. Il faut que les contributions soient justes, proportionnées et il faut que les citoyens en aient pour leur argent.

Si des points de tension ont été traités, le volet formation est plus délicat. C'est aujourd'hui ce pan qui bloque l'accès de la France au plein emploi. Quand on pose le bon diagnostic, on peut ensuite, en règle générale, obtenir de bons résultats. Le cœur du problème, qui reste à régler pour les 5 prochaines années, est l'adéquation entre la formation des jeunes et les besoins des entrepreneurs. Affirmer que l'adéquation entre la formation, l'offre de travail et les demandes des entreprises doit être beaucoup plus forte n'est pas une provocation. Quels sont les moyens d'action pour y arriver ?

Une meilleure adéquation entre offre et demande passe d'abord par un accès plus rapide des jeunes au monde du travail. Dès le collège, il faut que les jeunes aient conscience de l'ensemble des métiers existants. Le mur dressé au fil du temps entre le monde de l'éducation et le monde du travail est une vision dépassée, qui renvoie au 19^{ème} siècle et au risque de l'exploitation. Je n'ai aucun doute sur la liberté de choix, la liberté de conscience ou la liberté des générations qui arrivent. Mais la liberté ne signifie pas priver d'informations ces jeunes sur le fonctionnement d'une entreprise ou de telle ou telle industrie. Au contraire, il faut les informer. Avec le Président de la République, nous sommes favorables à un accès plus large dès le collège au monde du travail. Cet accès et l'information doivent nourrir l'imaginaire des jeunes, cela leur permettra le moment venu de faire plus librement des choix.

Deuxième point : les lycées professionnels. Ils seront au cœur de la transformation du système éducatif que nous voulons porter durant le prochain quinquennat. Le lycée professionnel doit être une voie d'excellence et il doit être vu comme tel. Nous devons donc donner des facilités et des soutiens aux centaines de milliers d'élèves qui sont dans des lycées professionnels pour que ces établissements aient tout le prestige qui doit leur revenir. Les jeunes doivent avoir un accès plus aisé, et dans des conditions matérielles plus convenables, à l'emploi et au travail.

Enfin, en matière de formation et d'apprentissage, nous avons réussi à faire de l'apprentissage la voie d'excellence d'entrée vers le monde du travail. Nous souhaitons poursuivre dans la même direction.

Jean-Christophe REPON

Les entreprises que nous représentons, professions libérales ou entreprises artisanales, maillent tout le territoire. Les entreprises de proximité ont fait preuve d'une grande résilience durant la période Covid. Reste la question de la place de nos entreprises dans les territoires demain, après la crise. Les problématiques en suspens sont notamment des problématiques digitales, numériques, de modernisation, d'innovation et de simplification du quotidien. Comment embarquer massivement les entreprises de proximité dans le digital, au-delà du simple chèque digital pour la création d'un site ?

Bruno Le MAIRE

Nous avons mis en place plusieurs dispositifs. Le chèque digital en est un. Je pourrais également citer l'accompagnement des communes, avec différents portails digitaux. Je suis favorable à tout ce qui permettra d'investir dans la numérisation des entreprises de proximité. De manière plus générale, sous l'angle des dépenses publiques, tout ce qui relève de l'investissements me convient. Je suis plus sceptique face à ce qui alourdit le fonctionnement. La dépense publique doit aller en priorité à l'investissement et à la préparation du futur. La numérisation des très petites entreprises me paraît être un bon investissement car elle permet d'augmenter la croissance. C'est de l'argent bien dépensé puisque la croissance qui en résulte permet aussi de réduire les déficits et de réduire la dette.

Je le dis avec humilité, il nous reste beaucoup à faire en matière de simplicité. Nous sommes dans un pays où rien n'est plus compliqué que de simplifier ! La simplification se heurte à des réticences administratives, culturelles, etc. Ce sont des réticences très profondes, à ne pas sous-estimer. Pour autant, la simplification fait partie des chantiers que nous devons relancer. Des avancées ont été obtenues avec la loi PACTE mais ce que je vois tous les jours, entre paperasserie et obstacles divers et variés, m'incite à parler d'un chantier à reprendre. Pour prendre cet exemple, dans une boulangerie avec 5 ou 6 salariés, le chef d'entreprise a autre chose à faire que de passer sa journée à remplir des formulaires. C'est épuisant, décourageant. C'est à nous de prendre les mesures nécessaires pour réduire la paperasserie et les tracasseries qui vont avec.

C'est indispensable pour les très petites entreprises. C'est également indispensable pour la transition énergétique. Si nous voulons accélérer le déploiement des champs éoliens offshore et celui du nucléaire pour être plus indépendants en matière énergétique, il va falloir simplifier massivement et rapidement la vie économique de notre pays.

Michel PICON

Je voudrais évoquer les marchés publics, notamment les marchés publics locaux. Pour les petites entreprises, l'environnement juridique afférent à ces marchés est difficile puisque nos structures ne sont pas suffisamment armées pour être présentes face aux grands Groupes. Dans un territoire, pour une nouvelle école par exemple, un marché de construction peut échapper aux entreprises locales et à l'ingénierie de proximité. C'est rarement un architecte local qui est retenu. A croire que certains pensent qu'un architecte qui vient de loin est forcément meilleur... Pour ces marchés et pour les marchés nationaux délégués dans les Préfectures ou autres, qu'est-il possible de faire pour aller vers une préférence locale, si je puis dire ?

Bruno Le MAIRE

Votre point sur les marchés publics va me permettre d'évoquer des questions posées sur le secteur du bâtiment et, de manière plus lointaine, des travaux publics. Pour un bon nombre d'entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics, les circonstances sont actuellement très difficiles. J'ai d'ailleurs examiné ces points hier avec le Premier Ministre.

Premièrement, si vous avez du retard dans l'exécution de vos contrats, par exemple du fait d'une livraison décalée de matériaux de construction pour une école ou un collège ou d'un retard d'un porte-conteneurs, aucune pénalité ne doit vous être imposée. Deuxièmement, il faut que vous puissiez réviser vos contrats. Les augmentations des prix des matières premières doivent être prises en compte. Il est impossible de s'en sortir si le contrat n'est pas révisable alors que tel matériau a vu son prix doubler ou augmenter de 150 %. Il faut que vous puissiez passer ces hausses dans les contrats de droit public comme de droit privé. Je le rappelle, les contrats de droit privé prévoient des clauses en cas de circonstances exceptionnelles. C'est le cas actuellement. La situation est exceptionnelle, la flambée du coût des matières premières justifie la révision des contrats. Sinon, ce sont des dizaines de milliers de petits entrepreneurs qui ne s'en sortiront pas.

Nous prévoyons de réviser plus régulièrement l'indice des prix. Nous retrouvons là le thème de la complexité administrative. L'indice est révisé tous les trois mois. Le problème est que certains de vos prix sont modifiés toutes les heures ! Je suis suffisamment au contact d'entrepreneurs pour savoir que les tarifs du bois, de l'acier ou de l'aluminium peuvent grandement fluctuer. Il faut que l'indice des prix soit ajusté plus rapidement.

Vous parliez de préférence locale. En la matière, c'est aussi aux élus locaux de faire le nécessaire. Je ne veux pas que l'Etat recentralise et redirige tout. Les élus locaux, et je pense que c'est souvent le cas, doivent prendre conscience que le fait d'avoir sur le territoire un entrepreneur de qualité ou des architectes compétents est un atout. Il n'y a alors pas besoin d'aller chercher des professionnels à l'autre bout du monde ou dans une autre région. Je suis en revanche très favorable à la préférence communautaire. C'est un des grands combats européens que nous devons mener dans les prochaines années. Les Etats-Unis et la Chine pratiquent ainsi. Il faut que l'Europe fasse de même.

Anne-Marie Le ROUEIL, Présidente de la Commission Education, Formation et Orientation de l'U2P

L'U2P est attachée à la sauvegarde d'un système de retraite par répartition et au système de santé français. Il importe aujourd'hui de restaurer la confiance dans ces systèmes et plus largement, il convient de retrouver un bon équilibre pour valoriser le travail indépendant au même titre que le salariat. Vous l'avez dit, ce gouvernement a fait beaucoup de choses mais nous venons de loin. Au cours des cinq prochaines années, quelle place accorderez-vous au travail indépendant ? Et quel regard porterez-vous sur le système social dans son ensemble ?

Bruno Le MAIRE

Demain, le travail indépendant occupera la même place que durant ce quinquennat, c'est-à-dire la première. Les très petites entreprises, les artisans et les indépendants ont été à la première place. Cela s'est traduit par des décisions peu spectaculaires mais efficaces. Ce sont d'ailleurs les décisions auxquelles je crois le plus. La loi PACTE fut une loi efficace pour les entrepreneurs, notamment au sein des petites entreprises. Le plan de soutien après la pandémie a été un plan principalement dédié aux très petites entreprises. Je citais également le plan Indépendants. C'est la première fois qu'un gouvernement bâtissait, de concert avec les premiers concernés, un plan pour les indépendants.

Pour le prochain quinquennat d'Emmanuel MACRON, je crois que les deux directions principales de notre action seront la simplification et le volet formation, apprentissage et recrutement, soit la question de la disponibilité des salariés dont vous avez besoin. Il est bon d'avoir des caps les plus clairs possibles. Une fois que le choc économique sera passé, même si nous prenons de plein fouet ce choc, je suis persuadé que la première difficulté que retrouveront vos entreprises sera de trouver des compétences. Si nous voulons atteindre le plein emploi d'ici la fin du prochain quinquennat, cette question des compétences, de la formation et de l'apprentissage, des lycées professionnels doit être au cœur de nos ambitions.

Vous parliez de notre système social. Nous croyons à un système de protection sociale hérité du modèle de 1945. Dans ce modèle, nous sommes tous solidaires. D'autres visions sont parfaitement possibles mais pour notre part, nous croyons à ce modèle de solidarité français. Je note incidemment que nous avons sans doute été très heureux, durant la pandémie, de voir que nous disposions d'un tel système de solidarité. Quand nous sommes touchés dans ce que nous avons de plus cher, la santé, la nôtre et celle de nos proches, de nos enfants, de notre famille, le système de solidarité et de protection sociale universelle joue pleinement son rôle.

Bien évidemment, ce système doit être correctement financé. Dès lors, tout ce que nous avons proposé, pour le système de soins par exemple, comme l'accroissement de la place de la prévention, vise à pouvoir continuer à financer nos dispositifs. Lorsque le Président de la République propose que l'âge légal de départ en retraite soit porté à 65 ans, je vois bien les réserves qui s'expriment ici ou là, les craintes. Je les comprends parfaitement. Le choix effectué est un choix courageux et difficile. Mais si nous voulons que demain, nos enfants et petits-enfants aient droit à une retraite par répartition, fondée sur un principe de solidarité, il faut que nous travaillions tous, collectivement, davantage. Je tiens ce discours devant des hommes et des femmes qui ont le goût du travail. D'ailleurs, le goût du travail est sans doute le plus fort dénominateur commun des adhérents de l'U2P. Vous êtes sensibles au sens du travail, au travail bien fait et donc rémunéré dignement.

L'un des grands défis de la France est que nous puissions tous, collectivement, travailler davantage pour maintenir notre niveau de vie et appuyer la prospérité de nos enfants pour continuer à leur offrir ce que d'autres pays n'ont pas, comme un hôpital gratuit, un système de soins efficace et un régime de retraite par répartition qui garantit une retraite une fois la période d'activité terminée.

Selon certains, il ne faut pas s'inquiéter car « nous arriverons toujours à financer tout cela »... Nous préférons dire aux Français que si nous souhaitons continuer à financer le système, des conditions doivent être remplies. Le fait de travailler plus longtemps, en tenant bien évidemment compte de situations personnelles et de carrières qui peuvent être plus difficiles que d'autres, est une de ces conditions. Travailler dans un bureau n'est pas identique au fait de travailler sur des chantiers toute sa vie. Porter des parpaings, faire de la peinture en extérieur n'est pas la même activité que le tri de dossiers. La pénibilité des métiers est différente, l'impact sur la santé des personnes également. Nous en tiendrons compte, tout en disant clairement aux Français que la protection de notre système par répartition et de la solidarité à la française passe par un travail collectif plus important.

Pauline TATTEVIN

Le candidat que vous représentez, Emmanuel MACRON, détaillera les grandes lignes de son programme cet après-midi.

AUDITION DE MARINE LE PEN

Dominique METAYER

Je vous remercie de votre présence ce matin. Selon un sondage paru en février dernier, 89 % des Français estiment que toute nouvelle loi ou réglementation devrait être préparée en fonction de son impact sur les petites entreprises. C'est dire si les propositions des candidats à l'élection présidentielle en direction de l'économie de proximité sont attendues. Elles sont attendues par les 3 millions de chefs d'entreprises de proximité mais également par l'ensemble de nos concitoyens.

Je vous propose d'exposer les grandes lignes de votre programme avant d'ouvrir le débat avec les représentants des Confédérations membres de l'U2P. Cela sera notamment l'occasion de connaître votre avis sur quelques-unes des 20 propositions et priorités mises en avant par l'U2P pour le prochain quinquennat.

Marine Le PEN

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis devant vous ce matin avec grand plaisir, pour au moins deux raisons.

Tout d'abord parce que vous représentez avec vos 3 millions d'entreprises de proximité dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et des professions libérales, soit les deux tiers des entreprises françaises, les forces vives essentielles du monde du travail et de la nation. Certains d'entre vous ont peut-être déjà entendu ce point mais je considère que le contraire de la mobilité que l'on nous vend depuis des décennies, notamment par les mondialistes, n'est pas l'immobilité mais la proximité. Le nom de votre Union est donc particulièrement doux à mes oreilles.

Ensuite parce que mon programme consacre une large part de ses mesures à vos types d'entreprises. En d'autres termes, comme je l'affirme depuis des années, vous êtes ma priorité. Nous savons en effet que les capacités de croissance avec leur lot de création d'emplois et de richesses sont largement les plus élevées dans les TPE/PME, particulièrement dans les structures de moins de 10 salariés. Dans mon projet de reconstruction économique de la France, l'économie de proximité est la priorité.

Pour impulser ce rééquilibrage massif des territoires, aller vers la mise en place d'un authentique localisme, appuyer une démétropolisation je souhaite que l'Etat retrouve son rôle d'aménageur du territoire. Cela passera d'une part par la mise en place d'infrastructures de qualité (transports, infrastructures numériques), d'autre part par la reconnaissance d'un outil qui a fait ses preuves, la prime d'aménagement du territoire. Dans ce cadre, mon objectif est de fournir aux entreprises de proximité l'environnement favorable à leur développement. Vous avez et vous aurez un rôle clef à jouer dans la revitalisation de nos territoires.

Un environnement favorable suppose également un environnement fiscal qui doit être au service de notre économie et de notre modèle social. Je souhaite faire baisser de manière importante certains impôts de production. Cela représente un effort de 10 milliards d'euros. Je compte notamment supprimer la cotisation foncière des entreprises, la CFE, mais aussi la contribution sociale de solidarité des sociétés, la C3S, dans les zones de relocalisation. Ces mesures appuieront ma politique d'aménagement du territoire.

Vous le constatez, vous êtes les cibles privilégiées de ces baisses d'impôts et ce n'est pas un hasard. Vous avez été les oubliés de bien des politiques économiques au cours des dernières décennies alors que vous incarnez le potentiel économique de notre pays. C'est donc vous que je souhaite voir bénéficier en priorité de cet effort budgétaire important.

Outre la question des impôts de production, vos organisations mettent souvent en avant la problématique du coût du travail. En préambule, je dois rappeler que ce coût du travail est avant tout celui qui finance notre modèle social. Il y a beaucoup d'efforts à faire dans ce domaine et j'ai présenté plusieurs mesures visant à mieux utiliser l'argent des Français. Je pense par exemple aux mesures d'économies sur l'immigration. Je demeure profondément attachée au modèle social et j'entends tout mettre en œuvre pour le protéger. Malgré tout, je sais que la question des salaires est une question prégnante dans vos entreprises. Soit parce que vous savez que vous êtes dans la quasi obligation de les augmenter, soit parce que vous savez que toute hausse, notamment du SMIC, pourrait vous être fatale. Ou les deux !

J'ai donc imaginé une mesure prenant en compte tous les paramètres de l'équation. Cette mesure vise, sur la base du volontariat, à passer, en quelque sorte, un *deal* avec les entreprises en leur demandant d'augmenter de 10 % tous les salaires jusqu'à trois SMIC, en échange de l'exonération de la hausse corrélative des charges patronales. C'est une mesure gagnant gagnant pour les salariés et les entreprises, étant entendu que seules les entreprises qui pensent pouvoir prendre cette voie adhéreront à ce dispositif. Budgétairement, cette mesure n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour l'Etat tout simplement parce que ces recettes n'existent pas aujourd'hui.

Cette mesure permettra de revaloriser la valeur travail, valeur à laquelle je sais que vous êtes légitimement attachés. Cette valeur travail est en réalité le leitmotiv de mon projet. C'est en vertu de cet objectif que je propose également de soutenir financièrement les jeunes qui travaillent durant leurs études. Cela passera par un complément salarial versé par l'Etat, correspondant à 20 % des salaires, plafonné à 200 euros (pour les boursiers, 30 % et plafonné à 300 euros). La validation des semestres d'études sera la seule condition applicable.

Je profite de ce point sur les étudiants pour dire un mot de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Un mot ou plusieurs car vous voulons aller vers une augmentation massive de l'apprentissage et l'alternance. C'est également une mesure phare de mon programme. Quelle fut ma réflexion ? J'ai considéré le coût d'un lycéen et le coût d'un étudiant en filière générale, et retenu 50 % de ce coût. 50 % de cette enveloppe est redistribué, à parts égales, entre l'alternant ou l'apprenti et l'entreprise parce que je considère que l'entreprise fait œuvre de formation et d'accès à l'emploi pour nos jeunes. Cela permet de mettre en place et de financer par l'Etat un double chèque mensuel de 200 à 300 euros, selon l'âge de l'apprenti ou alternant (plus de 18 ans ou non), en direction du jeune et de l'entreprise.

Nous sommes totalement d'accord avec vous pour exiger, au niveau de chaque région, une communication annuelle des CREFOP sur l'offre de formation en apprentissage dans les territoires. D'ailleurs, depuis des années, je demande que ces offres, tout comme les débouchés des filières, soient affichés dans les halls des collèges et des lycées pour susciter des vocations et des idées de métiers.

Nous nous prononçons clairement en faveur de l'apprentissage en matière de formation professionnelle initiale. La France sur ce plan doit rattraper un retard significatif par rapport à la majorité des pays d'Europe de l'ouest. Comme nous l'avons déjà souligné, les TPE et PME ont un potentiel d'embauche 5 à 10 fois supérieur à celui des grandes entreprises. La relance économique de la France, particulièrement par la réindustrialisation, se réalisera par l'apparition et le renforcement des TPE et PME qui incarnent justement dans les territoires les métiers et sous-traitants détruits ou disparus depuis 30 ans.

Très clairement donc, le curseur de la formation professionnelle doit être déplacé en direction des entreprises de moins de 250 salariés, et plus particulièrement celles de moins de 50 salariés.

Nous sommes entièrement d'accord pour réfléchir sur le budget de France Compétences le financement par le plan d'investissement des compétences des actions relevant de la solidarité nationale. A ce propos, nous savons que la gouvernance de l'agence France Compétences pose problème, ne serait-ce que parce qu'elle est quadripartite. Lorsque la réforme des branches professionnelles sera correctement finalisée, il sera logique de renforcer leur rôle au sein de la

gouvernance de France Compétences, spécialement dans le cadre de la régulation de la qualité des formations.

Bien évidemment, toutes ces mesures n'auront un impact important que si, au préalable, notre école permet de nouveau à nos enfants de retrouver la maîtrise de savoirs fondamentaux, à commencer par le français et les mathématiques. Les jeunes sont au cœur de mon programme. Un pays qui ne fait pas confiance à sa jeunesse, qui n'investit pas, qui n'encourage pas les jeunes, est condamné au déclin. De surcroît, les jeunes sont un puissant levier pour notre économie du futur.

Mon point de départ est un double constat :

- le taux d'activité des jeunes en France est inférieur de 10 points au taux moyen au sein de l'OCDE ;
- selon certaines études, 80 % de nos jeunes envisagent de partir à l'étranger si on leur proposait un travail ou un travail plus rémunérateur.

Je ne peux pas m'y résoudre. Pardon de le rappeler mais les études coûtent cher à la collectivité. Le départ d'un jeune formé est une perte sèche pour notre économie. Au demeurant, c'est une double perte. D'une part, c'est une perte en capital humain. D'autre part, c'est une perte de recettes, avec par exemple l'expatriation des moins de 30 ans. Cette double perte se chiffre en milliards. C'est pour cette raison que j'ai souhaité proposer une mesure forte, la suppression de l'impôt sur le revenu des jeunes de moins de 30 ans. Je veux que les jeunes travaillent en France, fondent leur famille en France, habitent en France, investissent en France, bref vivent en France.

C'est aussi dans cette perspective qu'en plus d'un objectif de promotion de l'entrepreneuriat, je propose la suppression de l'impôt sur les sociétés durant 5 ans pour les entreprises créées par un jeune de moins de 30 ans. Cette mesure s'accompagne bien évidemment de conditions de bon sens, et notamment le fait que cela soit l'activité principale de l'entrepreneur. Cette mesure me paraît être un bon levier pour dynamiser les territoires, créer de la richesse, et restituer à nos jeunes cette envie d'entreprendre que vous défendez si bien.

Pour finir ce chapitre sur la jeunesse, je voudrais aborder la question des retraites. Ce n'est pas paradoxal car c'est bien au nom de la jeunesse, notamment compte tenu de ma volonté de la faire entrer tôt sur le marché du travail, que j'ai conçu ma réforme. Nous sanctuariserons un départ à la retraite à 60 ans pour tous ceux qui ont commencé à travailler entre 17 et 20 ans et cotisé 40 annuités. Nous mettrons en outre en place un système progressif pour les Français ayant entre 40 et 42 annuités et entrés dans la vie active entre 20 et 24,5 ans. Plus l'âge d'entrée dans la vie active sera bas, plus le nombre de trimestres à cotiser sera faible (sans que ce nombre puisse jamais dépasser 42 annuités).

Cette réforme est budgétairement acceptable. Elle coûte 9,5 milliards en année pleine. A propos de budget, je tiens à souligner que la situation que je vais récupérer dans quelques semaines est tout simplement catastrophique puisque près de 600 milliards d'euros de dette supplémentaire ont été créés en 5 ans, dont seulement un tiers liés au Covid. Quand j'entends certains adversaires me donner des leçons d'efficacité, de sérieux et de crédibilité, je suis donc parfois perplexe.

La transmission des entreprises est un autre sujet qui intéresse les jeunes. Comme vous le savez, je milite pour l'enracinement et le localisme face au mondialisme et aux délocalisations. Cela passe notamment par un encouragement à la transmission des entreprises, particulièrement des plus petites. Je propose ainsi la suppression totale des impôts sur les successions, à condition de conserver l'entreprise durant 10 ans.

Comme annoncé devant le MEDEF le 21 février dernier, je conduirai également en urgence, avec rigueur et vigueur, un effort de désinflation du nombre de lois, règles et normes touchant à l'organisation du monde du travail et à l'environnement de l'entreprise. Les normes issues de Bruxelles seront simplifiées car elles désorientent les entreprises, notamment les TPE et PME, et bloquent parfois l'accès à la commande publique. J'ai même fini par me convaincre que ce mode de fonctionnement est volontaire, tant l'objectif d'écartier les indépendants au bénéfice des grands

groupes semble être le fil rouge de Bruxelles. C'est notamment le cas dans le secteur du bâtiment, où la mise en place de normes de recyclage associée à la pénurie de matières premières pourrait entraîner une hausse de 20 à 30 % du coût de la construction et donc la disparition de PME ou de TPE.

Je crois en réalité que les technocrates mondialistes préfèrent traiter avec quelques grands Groupes, dirigés par des responsables qu'ils côtoient dans leurs sphères d'influence, plutôt que d'avoir à rendre des comptes à des millions d'indépendants. Mais ils ont oublié que ces indépendants sont l'ADN économique de la France et que leur disparition progressive marquerait la fin de l'identité économique et de la spécificité de notre pays, de son intelligence, de sa résilience, de sa puissance, de sa réactivité et de son énergie.

Avant de répondre à vos questions, je voudrais prendre un peu de recul et expliciter la philosophie générale de ma future politique économique. Sans surprise, cette politique repose sur le patriotisme économique et donc le localisme. Il en va d'abord de notre planète. La mondialisation est l'ennemie de l'écologie. Il en va aussi de notre souveraineté. Les crises, sanitaire et ukrainienne, illustrent parfaitement les dangers liés au fait d'être dépendants des autres. Je reconnais cela dit que l'évangile de la mondialisation a du plomb dans l'aile et que le dogme de la France sans usine, vendu par certains il y a quelques décennies, est définitivement enterré. Tant mieux mais quels dégâts entretemps... Désormais, il faut aller au terme de la logique et donc changer de modèle.

Pour mettre en œuvre cette politique, nous tablerons sur deux outils :

- la commande publique – je souhaite que les entreprises françaises et plus particulièrement les TPE et PME soient privilégiées dans la commande publique ;
- un Fonds Souverain Français – le FSF sera placé sous l'égide de la Caisse des dépôts et visera à enfin orienter l'épargne des Français vers l'activité économique, cette fameuse économie réelle qui manque de fonds propres.

Cette épargne sera rémunérée, avec un retour financier de 2 % par an pour les parts sociales du Fonds et un complément pour les détentions longues, ajustable en cas de hausse de l'inflation structurelle. Les parts sociales du FSF bénéficieront en outre d'une garantie de capital. Chaque Français pourra ainsi devenir actionnaire de la maison France, investisseur et donc acteur du redressement national.

J'ai rapidement esquissé le programme que je mettrai en œuvre dès mon élection. C'est un programme concret, chiffré et solide. Il est prêt à l'emploi.

Jean-Pierre CHEDAL

Le dialogue social est souvent confisqué par les grandes entreprises et les grandes centrales syndicales. Comment comptez-vous intégrer le secteur des TPE et PME, les artisans, commerçants et professions libérales, au dialogue social, le tout en conservant bien évidemment une vision entrepreneuriale ?

Marine Le PEN

La fin de votre question est presque le début de ma réponse. En effet, l'état d'esprit importe avant tout. Depuis des décennies, il existe un lien extrêmement fort entre les très grandes entreprises et nos dirigeants. Les pouvoirs publics sont donc toujours au chevet des grands Groupes et se demandent ce qui est bon pour eux. Des normes sont en permanence adoptées, elles sont assez aisément assimilables par les grandes structures, mais impossibles à absorber à votre échelle. Bref, c'est bien une question d'état d'esprit.

Je pense qu'on peut réfléchir à la question des seuils. Je suis assez ouverte à la possibilité d'abaisser certains seuils au sein des branches pour que l'intégralité de l'activité entrepreneuriale dans notre pays puisse être représentée à son juste niveau, au niveau donc du nombre d'entreprises et du nombre d'emplois qu'elle représente. Une entreprise ne se mesure pas uniquement à sa capitalisation.

Elle se mesure à l'emploi créé, à l'emploi qu'elle est susceptible de créer et au nombre total de structures que les syndicats qui la représentent portent la voix. Je suis consciente du déficit de représentativité qui existe à l'heure actuelle du côté des TPE et des indépendants dans les branches professionnelles. Nous sommes prêts à emprunter cette voie, après concertation avec les PME et les ETI qui elles-aussi ont un rôle clef à jouer.

Davis MORALES, Membre du Conseil national de l'U2P, CAPEB

Vous avez évoqué notre potentiel en matière d'embauches. Effectivement, les artisans, commerçants et professions libérales créent des emplois et en ont créé ces dernières années. Reste un problème : environ une entreprise sur trois rencontre des difficultés de recrutement. Pourtant, nous ne sommes pas au plein-emploi. Vous avez proposé une hausse de 10 % des salaires. Cette hausse sera-t-elle suffisante ? Plus largement, que proposez-vous d'autre pour améliorer la situation en matière de recrutement ?

Marine Le PEN

Vous avez raison, ce n'est pas une mesure unique qui peut répondre à cette problématique. A l'heure actuelle, nous comptons 5,6 millions de chômeurs et des postes disponibles. Nous savons aussi que certains dispositifs ont été détournés. Pour citer cet exemple, je me suis engagée sur un point : quand vous accordez un CDD et lorsque vous formulez une proposition de transformation en CDI, le droit aux allocations chômage disparaît si la personne en CDD refuse le CDI. J'ai l'impression que cela arrive trop souvent. Si les personnes en recherche d'emploi refusent un CDI après avoir été en CDD, il n'y a aucune raison que la collectivité subisse le coût de la prise en charge.

Au-delà de la problématique des salaires, il faut considérer tout l'écosystème autour de l'entreprise. Comme je le notais la semaine dernière, tout ne se résume pas au salaire et à l'emploi dans la réflexion d'une personne. Il faut en effet considérer ce qui existe hors de l'entreprise. Nous retrouvons ici la démétropolisation, que nous défendons. Chacun voit midi à sa porte. L'entrepreneur a un point de vue et le salarié aussi. Ce dernier analyse forcément ce qui existe tout autour de l'entreprise. Des territoires subissent par exemple une forte désertification. Dès lors, si le mari ou la femme doit être embauché dans une entreprise présente dans un de ces territoires, la question sera immédiatement de savoir ce que fera le conjoint et si les enfants du couple auront une école à proximité. D'autres questions seront à l'esprit des personnes concernées : *quid* des services publics locaux, *quid* des transports, quel sera le pouvoir d'achat à terme, etc.

Le pouvoir d'achat est bel et bien du ressort des responsables politiques. En tant que Présidente de la République, mon projet consistera notamment à rendre entre 150 et 200 euros en moyenne par mois à chaque ménage.

Autre point à considérer si vous devez changer d'emploi, le logement. C'est un point crucial. C'est d'ailleurs un problème fondamental dans les grandes villes, ou dans les stations balnéaires. J'ai eu de nombreux échanges avec des restaurateurs et des responsables de petites entreprises. Ils soulignent souvent qu'ils cherchent, sans succès, des salariés pour les mois d'été. Parfois, les professionnels ne trouvent pas de personnels car les salaires proposés ne permettent pas de se loger sur place. Si le logement représente deux tiers du salaire mensuel, nous n'arriverons à rien.

C'est donc bien l'écosystème de l'entreprise dans son ensemble qu'il faut examiner. A mon sens, c'est bien le rôle de l'Etat de réfléchir à cette question pour mettre en place un environnement autour de l'entreprise qui permette aux personnes qui ont envie de travailler de le faire, sans perdre de l'argent ou avoir *in fine* un salaire dérisoire.

Dans les stations balnéaires par exemple, le travail est saisonnier mais vital pour faire fonctionner l'économie. L'Etat pourrait se tourner vers l'Education nationale pour voir si les internats, évidemment fermés durant l'été, ne pourraient pas être ouverts pour précisément accueillir des travailleurs saisonniers. Nous aurions alors accès à des logements peu coûteux et un dispositif favorisant *de facto* l'acceptation d'un emploi.

D'une manière générale, la démétropolisation est nécessaire. Il faut retrouver de la vie partout, dans les petites villes, dans les villes moyennes et ailleurs pour que des ménages et des familles aient envie de s'installer. Nous pourrions alors retrouver un niveau de services minimum permettant d'envisager une vie sereine dans les villes moyennes et petites.

De ce point de vue, la crise sanitaire a modifié la donne. Les grandes villes attirent moins et les Français n'ont plus envie de faire des heures de transport ni de subir un cadre de vie aussi cher que pénible. Il faut accompagner la démétropolisation par une action volontaire d'aménagement du territoire. Il faut arrêter de penser que la main invisible du marché va tout organiser. En Europe comme en Afrique, la main invisible du marché fait toujours la même chose, elle produit de gigantesques métropoles, avec autour des déserts.

Je mentionne également une autre mesure qui figure dans mon programme : la priorité d'accès au logement social pour les Français. J'entends intégrer dans la Constitution la priorité nationale pour l'accès au logement social. Cette mesure permettra, dans un certain nombre de grandes villes, à des travailleurs de pouvoir accéder à un logement social. A l'heure actuelle, objectivement, les logements sociaux sont quasi impossibles à obtenir dans des délais raisonnables, c'est-à-dire des délais en mois et pas en années.

Une mesure unique n'est pas suffisante, je le disais. Mais toutes nos mesures mises en œuvre de concert permettront de progresser, avec en outre la nécessaire amélioration du fonctionnement de Pôle Emploi. Je crois que la logique actuelle de Pôle Emploi est une logique erronée. Pôle Emploi part du souhait du salarié et tente de trouver l'entreprise qui embauchera. J'estime qu'il faut faire l'inverse. Il faut donc partir du poste proposé par l'Entreprise et trouver les personnes adéquates, pouvant occuper l'emploi en question, soit des personnes dans les fichiers et pouvant suivre des formations si besoin.

Avec toutes ces mesures, je pense que nous pourrions obtenir de bons résultats.

François BLANCHECOTTE

Vous avez insisté sur la proximité. C'est notre raison d'être. Nos entreprises sont en effet présentes dans toutes les villes et toutes les campagnes. La France a subi une désindustrialisation mais la question pour nos entreprises de proximité est notamment de savoir comment les pouvoirs publics demain les accompagneront pour les transitions écologique et numérique. Souvent, nous nous sentons assez éloignés de ce type de dispositifs.

Marine Le PEN

Vous êtes éloignés de ce type de dispositifs parce que pour obtenir une aide de quelque nature que ce soit, il faut remplir 260 dossiers en triple exemplaire et les apporter au bureau 12. Je caricature mais le fait est que les dispositifs mis en œuvre bénéficient d'abord aux grandes sociétés. Or ces entreprises n'ont pas réellement besoin de ces aides de l'Etat. Les grandes entreprises, par définition, ont des moyens en interne et une structure administrative. Ce n'est pas le cas dans vos petites entreprises.

Il faut donc réorienter ces dispositifs, précisément vers les TPE et PME, c'est-à-dire les entreprises qui en ont besoin ! Je crois au développement du numérique. C'est typiquement un périmètre qui relèvera de l'action du Fonds Souverain Français. C'est ce type d'infrastructures que le FSF pourra appuyer par des investissements. De la même manière, l'aménagement du territoire passe par un aménagement routier. Pourquoi croyez-vous que je veuille nationaliser les autoroutes ? D'abord, nous avons tous été volés par les concessionnaires qui ont touché les dividendes une fois l'amortissement effectué. Ensuite, je veux que l'Etat reprenne la main pour un véritable aménagement du territoire. Nous pourrions par exemple prévoir des sorties d'autoroute adaptées. La multiplication des sorties d'autoroutes va permettre de revitaliser des territoires qui restent, quoi qu'on en dise aujourd'hui, enclavés. Ces orientations sont fondamentales pour les petites entreprises.

L'aménagement du territoire est un volet essentiel de mon projet. Si l'Etat n'agit pas dans ce domaine, la situation ne peut que se dégrader. C'est d'ailleurs un cercle vicieux. L'entreprise n'est plus présente sur le territoire, les salariés ne vivent donc plus localement, les écoles ferment, puis les hôpitaux, il n'y a plus assez d'usagers pour les transports publics, les services publics disparaissent, etc. Et, *in fine*, nous sommes face à une accélération de la désertification.

Il existe un cercle vicieux, il existe aussi un cercle vertueux. C'est celui que j'entends mettre en œuvre. L'aménagement du territoire est donc un volet fondamental de la politique localiste que nous voulons promouvoir.

Laurent MUNEROT

Le plus souvent, les pouvoirs publics favorisent les grandes entreprises dans les choix qui sont faits. On le voit dans les marchés publics. Ces marchés sont souvent accaparés par de grands groupes, au détriment de la vie locale et du Made in France. Vous avez évoqué la suppression de la CFE et le fait de favoriser les PME pour les marchés publics. Cela suffira-t-il pour que les artisans, commerçants et professionnels libéraux soient encore demain au cœur de notre modèle de société ?

Marine Le PEN

Est-ce que cela suffira ? Il faut certainement avoir une vue globale, c'est un tout, mais je crois que nos mesures vont dans le bon sens. Dans nombre de secteurs, ce ne sont même plus des grands groupes choisis au détriment de TPE ou PME. Ce sont carrément des entreprises étrangères. Les règles mises en place se traduisent presque par une préférence étrangère dans la sphère des marchés publics. Pour notre part, nous souhaitons mettre en œuvre une politique patriote. Je ne suis pas chargée du bonheur du monde mais du bonheur des Français, des entreprises et des salariés français, de celles et ceux qui vivent dans nos territoires. Je suis donc favorable à une commande publique adaptée. Les entreprises françaises doivent être privilégiées par les collectivités. L'Etat devra également impulser un mouvement pour que les normes n'empêchent pas les entreprises de répondre aux appels d'offres.

J'ai été députée européenne durant plusieurs années. Clairement, Bruxelles ne veut pas de vous, l'Europe ne veut plus d'indépendants. Pour Bruxelles, les indépendants sont embêtants. Pourquoi ? Parce qu'ils sont indépendants. Il est tellement plus simple d'avoir une dizaine de grandes boîtes et de considérer que la seule vocation des indépendants est d'être des sous-traitants. Je ne souhaite pas que vous soyez tous des sous-traitants, dans le secteur de la pharmacie comme dans celui de la coiffure. Je veux des indépendants dans notre pays demain et après-demain. C'est un état d'esprit et une identité économique que je défends.

Pour prendre ce seul exemple, on sait très bien que le CICE a largement bénéficié aux grands groupes. La complexité de l'accès à ce type de dispositifs est conçue pour démoraliser et démobiliser les petites entreprises. Mon discours de campagne a souvent été répété : tout pour les TPE et PME, soit un changement radical d'orientation. Je veux être au chevet de ceux qui en ont besoin, pas à celui des grands groupes.

Pauline TATTEVIN

Je reprends une question postée sur les réseaux sociaux. L'U2P est attachée à la sauvegarde d'un système de retraite par répartition. Il importe aujourd'hui de redonner de la confiance dans ce système et de retrouver un équilibre pour valoriser le travail indépendant au même titre que le salariat. Vous avez annoncé un plan de soutien d'urgence au secteur de la santé, à hauteur de 20 milliards d'euros. Vous avez également évoqué le maintien de l'âge de départ à la retraite. Comment comptez-vous assurer le financement et la pérennité de notre système ? Quelle est selon vous la place du travail indépendant dans le système social ?

Marine Le PEN

Je compte présenter le chiffrage de mon programme dans quelques jours. Le chiffrage est à l'équilibre. Je ne compte pas augmenter les impôts, j'en baisse même certains pour différentes catégories. Je ne compte pas non plus aggraver la dette de la France. Ma priorité sera de retrouver de la croissance, de la richesse et de l'emploi. Les problèmes de retraite sont notamment liés au fait que nous ne faisons pas assez d'enfants dans notre pays. Mon programme comprend ainsi des mesures pour une politique nataliste. Les problèmes viennent aussi du fait que la France n'a pas assez d'emplois pour assurer la pérennité et l'équilibre de notre système de retraite.

Nous comptons près de 500 000 travailleurs détachés. Encore une superbe idée qui nous a été imposée... Reste que ces 500 000 travailleurs détachés correspondent à 4 milliards de pertes de recettes.

Nous devons créer des emplois et nous le ferons par le retour de la croissance. Nous devons impulser cette croissance. Dans ce cadre, je prévois le Fonds Souverain Français et donc un investissement keynésien sur fonds privés, ce qui est nouveau puisque l'investissement est souvent fait sur fonds publics. Le FSF sera un outil puissant. Je rappelle que France 2030 correspond à 30 milliards. Au bout de 5 ans, le Fonds Souverain a vocation à se situer à hauteur de 500 milliards. C'est dire la différence de périmètre entre ces deux outils.

Le Fonds Souverain permettra de recréer de la croissance dans notre pays, en vous donnant la capacité de créer des richesses. Ce n'est pas l'Etat qui crée des richesses. L'Etat peut accorder des fonds propres, organiser l'aménagement du territoire et mettre en œuvre un environnement favorable aux entreprises mais il ne peut pas faire leur travail. L'Etat peut aussi rendre leur argent aux Français, c'est-à-dire arrêter de pomper de manière indéfinie du fait de dépenses contraintes. A l'heure actuelle, du fait de la hausse des prix du carburant, des Français disent qu'ils vont arrêter de travailler car ils gagneront mieux leur vie avec des *minima* sociaux. Tant que de telles situations perdureront, le pays ne s'en sortira pas.

Je parlais d'un chiffrage à l'équilibre. Nous prévoyons de réaliser des économies. En matière d'immigration par exemple, les économies prévues sont drastiques. Nous ne pouvons plus prendre en charge l'intégralité des personnes qui arrivent chez nous et qui vivent grâce à la solidarité nationale. La solidarité est une belle notion, mais si elle mondiale et non plus nationale, cela ne fonctionne plus. Le meilleur moyen de tuer la solidarité nationale est de la rendre mondiale. Dans ce cas, le poids qui pèse sur la solidarité est en réalité le poids qui pèse sur vous puisque les charges sociales, par définition, dépendent en partie du nombre de personnes concernées. Tout comme d'ailleurs les impôts.

Mon programme contient au demeurant un volet de lutte contre les fraudes, pas uniquement la fraude sociale. La fraude sociale existe, indéniablement, mais aussi d'autres fraudes, comme les ententes dont les PME peuvent être indirectement victimes. Je pourrais aussi citer les fraudes aux importations, avec des produits importés qui ne respectent pas des normes qui sont imposées à vos entreprises. C'est d'une totale déloyauté et cela se traduit par une réelle perte de compétitivité, presque insurmontable, dans certains secteurs. Pourtant on laisse faire et on ferme les yeux. Le laisser faire, laisser passer, laisser aller doivent disparaître. Le monde actuel est certes un monde d'échanges et de mondialisation. Mais nous ne sommes pas obligés d'être mondialistes. Nous avons le droit de réguler la mondialisation pour défendre les intérêts vitaux de notre pays. La santé de nos TPE et PME est clairement un de ces intérêts vitaux.

Document rédigé par Noli me Tangere — 01 45 77 09 77